

# **M**ontpellier

## Notre Ville

N°287  
JANVIER 2005

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## Un budget de 293 M€ voté pour l'année 2005

Impôts locaux : + 0 %  
Epargne : 47 M€  
Investissements : 100 M€



**Palmarès "Les Echos" :**  
Montpellier  
ville la mieux gérée  
de France.

Page 2

**Déchets :**  
les jours de collecte  
changent.

Page 7

**Petite Enfance :**  
un nouvel accueil  
personnalisé.

Page 9

**Hommage à**  
Georges Dezeuze,  
fils de l'Escoutaire.

Page 21



PALMARÈS "LES ECHOS" 2003

# Montpellier, ville la mieux gérée de France

Réalisation des promesses électorales, évolution des impôts locaux, poids de la dette, solvabilité : devant 33 grandes villes, Montpellier se place sur la plus haute marche du podium pour la qualité de sa gestion en 2003.

Ce classement publié le 7 décembre a été réalisé pour le quotidien "Les Echos" par l'agence de notation Public Evaluation System (PES). Et parmi trente-quatre des plus grandes villes de France (hors Paris et Mulhouse), Montpellier fait figure de bon élève de la classe. En effet, selon cette étude, la gestion de certaines de ces grandes villes "mérite tout juste la mention passable", la moyenne générale dépassant à peine les 10,5 sur 20 sur l'échelle des valeurs définies par PES. Montpellier décroche en revanche la 1<sup>re</sup> place avec 16,96 sur 20, devant Angers (14,30), Toulouse (13,56), Nice 13,25 et Toulouse (12, 96).

### UN INDICE DE GOUVERNANCE

Les données chiffrées qui ont été exploi-

tées sont issues de documents certifiés et publics, diffusés par les services du Ministère des Finances. Ils ont ainsi permis de produire une information homogène. La grille d'analyse financière mise au point par l'agence PES qui en découle, s'appuie sur un système de notation numérique développé spécialement pour les collectivités territoriales. L'indice de gouvernance ainsi mis au jour, découle de l'analyse de 40 variables dont les données sont contenues dans les budgets primitifs et les comptes administratifs 2003 des villes étudiées. Des ratios financiers classés ensuite selon cinq critères qui permettent d'évaluer le niveau d'exécution des politiques à mi-mandat.

### "SURDOUÉE"

Le premier critère, la "rigidité budgétaire", exprime la capacité de la collectivité à

réaliser des économies et à dégager des marges de manœuvre supplémentaires. Le risque d'insolvabilité permet quant à lui d'évaluer l'impact des emprunts sur l'équilibre budgétaire. Sont analysés également l'évolution du taux de fiscalité, le service de la dette et enfin les réalisations qui indiquent la capacité de la collectivité à tenir un budget. Sur trois critères, le revenu disponible, le stock de la dette et l'exécution du budget, Montpellier arrive trois fois en tête. Elle est parmi les meilleures pour la fiscalité et le remboursement de la dette. "Montpellier, en la circonstance, n'a pas usurpé sa réputation de "surdouée", commente Les Echos. Ce palmarès en tous cas témoigne d'une situation financière saine et vient récompenser la politique de gestion rigoureuse menée par Georges FRÉCHE et les élus de son équipe municipale, dont Hélène MANDROUX, alors 1<sup>re</sup> adjointe au maire déléguée aux Finances.

Label national ville Internet

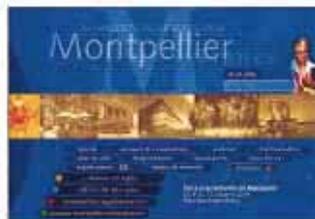
### Encore 3 @@@ pour Montpellier !

C'est la 4<sup>e</sup> année consécutive que la Ville est primée pour ses actions destinées à améliorer la communication avec les Montpelliérains et à simplifier leurs démarches via le site [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr). Ce label couronne l'effort entrepris pour faciliter l'accès à Internet pour tous. Cette année, 201 communes se sont vues décerner ce label 2004 et parmi elles 63 villes, dont Montpellier, ont obtenu 3 @@@. La ville se distingue pour ses services en ligne et notamment les formulaires à télécharger et les téléprocédures qui évitent les déplacements à la Mairie et l'attente aux guichets. Son site "Travaux sur la voie publique" qui permet de s'informer de l'état de la circulation affiche déjà en quelques mois un taux important de connections. Quant au tout nouveau site "Crise", il est prêt à fonctionner en temps réel en cas d'intempéries ou de catastrophe éventuelle. Autre distinction pour la ville : dans la "Gazette des Communes" du 1<sup>er</sup> novembre dernier, le site Mairie en ligne a été cité comme site exemplaire pour son service offert aux particuliers : "Montpellier veut offrir un accès à ses services vingt-quatre heures sur vingt-quatre, grâce à différents outils proposés sur le site, comme un moteur de recherche en page d'accueil. Une rubrique "votre quartier" préfigure la spécialisation et le service aux habitants que souhaite créer la ville".

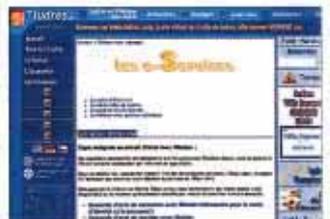
## Services aux particuliers : trois sites exemplaires



**www.cc-parthenay.fr**  
**Des services personnalisés**  
 Les «cinq arobases» de Parthenay sont largement mérités. Le site de la communauté de communes (car les services sont étendus au territoire intercommunal) est paramétrable par l'utilisateur, en fonction de ses centres d'intérêts. La navigation y est très claire. Les services en ligne peuvent être personnalisés, chaque Parthenaisien possédant un compte sur les serveurs de la collectivité.



**www.ville-montpellier.fr**  
**La mairie en ligne**  
 Montpellier veut offrir un accès à ses services vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, grâce à différents outils proposés sur le site, comme un moteur de recherche en page d'accueil. Une rubrique «votre quartier» préfigure la spécialisation et le service aux habitants que souhaite créer la ville.



**www.ludres.com**  
**Une architecture limpide**  
 La qualité du site de Ludres est assez remarquable, en soi, mais aussi parce que celui-ci est développé par une commune de 7000 habitants. La navigation y est aisée. La commune vient d'ouvrir un portail des associations, à la fois pour leur offrir un espace dans lequel elles pourront construire leur propre site, mais aussi pour diffuser un peu plus les usages d'internet auprès de la population.

Source : Gazette des communes 1<sup>er</sup> novembre 2004

HÉLÈNE MANDROUX, MAIRE DE MONTPELLIER :

## "Meilleurs vœux pour 2005 à toutes et à tous"

### Quel bilan tirez-vous de l'année 2004 ?

Cette année 2004 a été, vous le savez, une année riche en événements. Avec, d'une part, la victoire de Georges FRECHE et de la liste "Union toute" au sein de la Région Languedoc Roussillon Septimanie. Ce fut un moment fort d'émotions et d'espoir pour l'ensemble des forces de progrès de cette Région, après 18 années de gestion par Jacques BLANC, qui ont conduit le Languedoc-Roussillon à l'avant-dernier rang des 26 Régions de France. D'autre part, d'un point de vue personnel, cette année 2004 marque aussi mon élection en qualité de Maire de la Ville de Montpellier. C'est une fonction difficile, mais passionnante, un défi dans lequel je m'engage avec passion. Avec l'ensemble de mon équipe, au service des Montpelliérains, je souhaite œuvrer pour cette ville que j'aime tant et que je ressens au plus profond de mon cœur.

### Quel est votre sentiment sur le palmarès des "ECHOS" ?

Le 7 décembre 2004, le quotidien les "Echos" a effectivement classé la ville de Montpellier première de la classe pour sa gestion financière. Je crois qu'on peut se féliciter de ce classement, qui est pour moi l'occasion de saluer l'action et les choix de Georges FRECHE depuis 28 ans, avec à ses côtés l'ensemble de la majorité municipale, à laquelle j'ai été fière d'appartenir, en particulier en qualité de première adjointe, déléguée aux finances.

Avec cette remarquable situation financière, la ville de Montpellier peut aujourd'hui comme hier se fixer des objectifs politiques ambitieux, faire face aux défis qu'attendent nos concitoyens en matière de logement, d'action sociale, de qualité du cadre de vie, malgré les contraintes induites par la politique gouvernementale.

### Quelles sont les principales orientations du budget ?

Le budget 2005 s'inscrit dans la continuité de la politique engagée, avec cependant un effort particulier dans le domaine du social et du logement. Ainsi nous emprunterons environ 23 M€ afin de compenser les dépenses afférentes à cette volonté sociale, sans toucher à l'impôt. Nous allons faire un effort particulier en proposant une augmentation de 21% du budget du Centre Communal d'Action Sociale pour de nouvelles actions, notamment en direction des personnes âgées. Nous avons prévu également, même si la construction de logements n'est pas du ressort de la ville, de contribuer par un ensemble d'actions à la création et la réhabilitation de logements. Nous avons pour objectif d'atteindre 25% de logement social et 30 à 40 % d'accession à la propriété, tout en garantissant la mixité sociale. Nous attendons, dans ce domaine, des engagements fermes de l'Etat. Pour le reste, les conséquences budgétaires des priorités de la ville resteront inchangées : nous gardons des efforts soutenus pour les aménagements urbains avec la création de nouveaux quartiers, la sécurité, la lutte contre les inondations, les écoles primaires, les crèches, les équipements sportifs, la culture.



### Est-ce que IKEA va finalement s'installer à Montpellier ?

Au-delà d'IKEA, qui représente tout de même à terme quelque 220 emplois, rappelons que c'est l'ensemble de l'opération Odysseum qui à terme est menacée. Il est inconcevable qu'une telle opération puisse être aujourd'hui assimilée à une opération d'urbanisme de périphérie. Je vous rappelle que le Conseil municipal qui l'a initiée, il y a 5 ans, a voulu qu'elle soit un ensemble intégré d'équipements culturels, ludiques, sportifs et commerciaux de niveau régional et supra-régional. Une partie du cœur de l'agglomération desservie par la première ligne de tramway mise en service en 2000. Odysseum doit assurer à terme la création de plus de 1000 emplois et une fréquentation de quelque 4 millions de visiteurs par an. Comment ceux qui agitent aujourd'hui le spectre de la "mort du centre ville", ne comprennent-ils pas l'impact que peut avoir pour le dynamisme économique un projet qui étend sa zone d'influence bien au-delà de son seul périmètre ? Souvenons-nous des prophéties formulées il y a 20 ans, avec des arguments similaires, contre la construction du Polygone. Et regardez aujourd'hui le résultat...

### Le nouveau PLU est en voie d'élaboration. Concrètement qu'est-ce que cela va changer pour les Montpelliérains ?

Ce n'est pas une révolution. Mais ce nouveau document, élaboré par l'ensemble de l'équipe municipale, dans la concertation, va s'efforcer notamment de conduire un projet urbain respectant les principes du développement durable auquel nous sommes très attachés depuis des années. Ce PLU permettra la réalisation des logements et équipements nécessaires aux besoins de la population et accompagnera la croissance démographique observée pour la commune durant les dix dernières années. Il favorisera le développement économique et permettra la mise en place des deuxième et troisième lignes de tramway...

### Pourquoi une nouvelle organisation de la police municipale ?

J'ai réaffirmé à de nombreuses reprises depuis mon arrivée à la tête de la ville, l'importance que représente pour moi et pour l'ensemble du Conseil municipal de Montpellier, la sécurité des personnes et des biens. Si je me félicite de l'arrivée au poste de police nationale sur la Comédie,

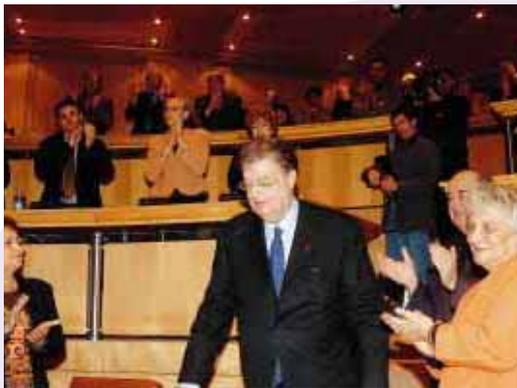
je regrette néanmoins le nombre très nettement insuffisant de gardiens de police. Dès lors, la ville de Montpellier toujours soucieuse du bien-être de ses concitoyens a pris "le taureau par les cornes" et a décidé de participer avec la police municipale, et selon ses compétences, au renforcement des moyens de sécurisation. Un effort permanent sera fait, particulièrement, pour renforcer la présence des policiers municipaux sur le terrain avec une réorganisation des horaires et la création d'une brigade d'intervention de soir et de nuit. Nous recruterons 20 policiers supplémentaires. Cette dépense est prévue au budget 2005. Cette nouvelle organisation, conduite par Christian BOUILLE, adjoint à la Sécurité, entrera en vigueur partiellement à partir du 1<sup>er</sup> janvier et sera achevée au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2005.

Je souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2005 à toutes les Montpelliéraines et tous les Montpelliérains.

# Retrospective Montpellier 2004

Chronique photographique de l'année passée...

Institutions



2004

L'élection de Georges FRECHE à la présidence de la Région entraîne sa démission de maire de Montpellier. Sa première adjointe, Hélène MANDROUX, lui succède. Médecin généraliste, elle est la première femme à diriger Montpellier et la seule, avec Martine AUBRY à Lille et Fabienne KELLER à Strasbourg, à diriger une ville de plus de 100 000 habitants.



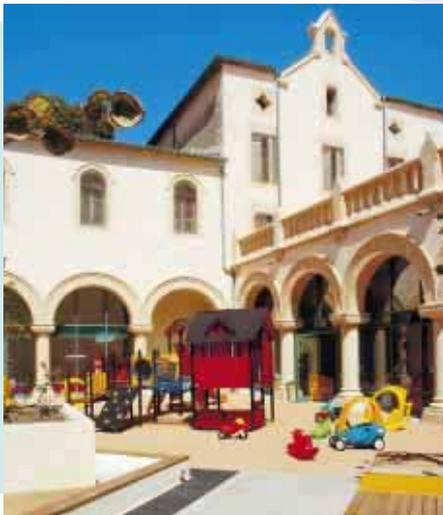
Depuis le 23 août, l'Ecusson est rendu aux piétons. Une décision prise après concertation avec les habitants. Avec 24 kilomètres de rues interdites aux voitures, Montpellier possède désormais la plus grande zone piétonne de France rapportée au nombre d'habitants.

Première cérémonie civile d'un Pacte Civil de Solidarité au domaine de Grammont le 9 octobre. Une célébration symbolique demandée par de nombreux couples.



Enfance

2004



La rentrée des classes 2004 s'est déroulée pour la première fois à la nouvelle école maternelle Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz. Construite dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Port-Marianne / de Mer, elle dispose de quatre classes donnant sur des jardins pédagogiques individuels clos. La construction d'une école élémentaire attenante a été lancée et sera terminée en septembre 2005.

Deux nouvelles structures d'accueil "petite enfance" ont ouvert leurs portes. Situées aux Beaux-Arts, la crèche Pinocchio et la halte garderie L'Ile au Trésor reçoivent chacune une cinquantaine d'enfants par jour. Lorsque les projets identiques à Odysseum et Bagatelle seront terminés, Montpellier se situera dans les trois premières villes de France en matière d'accueil du jeune enfant.





Les grands travaux ont démarré en 2004 : 2<sup>e</sup> ligne de tramway, recalibrage du Lantissargues et du Chambéry, construction du viaduc Loubat. Dans le futur quartier du Nouveau Saint-Roch, les grues ont fait disparaître le parking à étages, situé derrière la gare SNCF.

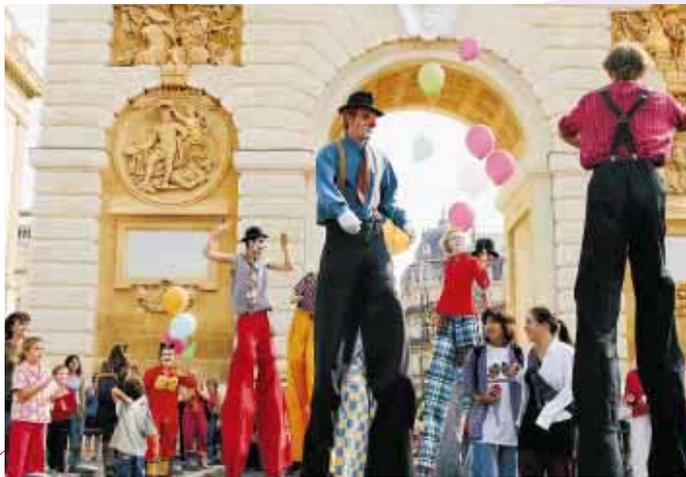


Montpellier possède un nouvel espace vert public. D'une superficie de 6 550 m<sup>2</sup>, le parc Dioscoride à Celleneuve dispose d'une pelouse, répartie sur trois terrasses plantées de fruitiers et d'arbres d'ombrage. Cet aménagement a été réalisé en concertation avec le Comité de quartier de Celleneuve.

Le nouveau quartier Malbosc prend forme. En 2004, 375 logements supplémentaires ont vu le jour. Plus de 2 000 seront construits d'ici 2009 autour de commerces, d'écoles et d'équipements de proximité. La ZAC Malbosc est une réalisation ambitieuse et réussie de logements sociaux de qualité.



2004

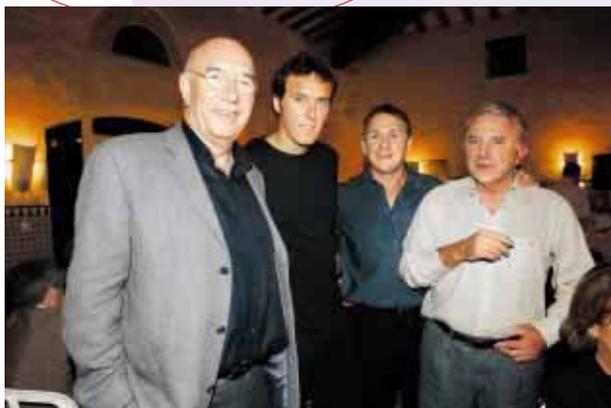


Les premiers jours d'octobre ont laissé "quARTiers libres" aux talents des artistes montpelliérains dans toute la ville. La première édition de cet événement a réuni plusieurs milliers de personnes lors de la parade de clôture au Peyrou. Une grande fête qui sera rééditée en 2005 !

Mai 2004 : à l'issue d'une saison difficile mais très bien menée, le Montpellier Hérault Rugby Club se maintient en 1<sup>re</sup> division du Top 16. Une bonne nouvelle pour les hommes de Didier NOURAUILL qui attaquent dès septembre leur deuxième saison dans l'élite du rugby français.



2004



© DR



© Eric Galland

Dimanche 28 novembre 2004, émotion à la Mosson : le Montpellier Hérault Sporting Club, fondé par Louis NICOLLIN (ici entouré des ex-stars du club Carlos VALDERAMA, Roger MILLA ou encore Julio CESAR) fête ses trente ans d'existence. Michel GUIBAL, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Patrick VIGNAL, adjoint délégué aux sports et Christian BOUILLE, adjoint à la Sécurité ont retrouvé avec bonheur Laurent BLANC, ancien capitaine des Bleus champion du Monde et d'Europe, formé au MHSC.

Evénements

## SALON DU MARIAGE

Du 14 au 16 janvier, le Parc des expositions accueille le salon du mariage. Futurs mariés, à vos agendas ! L'édition 2005 du salon du mariage de Montpellier réunit comme chaque année, les professionnels locaux et régionaux pour présenter aux futurs mariés les nouvelles tendances mariage. Traiteurs, photographes, salles de réception et bien évidemment robes et costumes de mariés, tous les éléments essentiels à la réussite du jour J sont présents. Des défilés viendront ponctuer les journées à 11h30, 15h et 17h30 et chacun pourra découvrir une sélection de robes de mariés, robes de cocktail et costumes de cérémonie. Tarif : 5 € par personne. Renseignements et réservations au 0 892 350 205.

## "CORUM DES PEINTRES"

Le Corum des peintres, du 15 au 17 janvier, est une manifestation annuelle organisée par la Ville de Montpellier en collaboration avec Enjoy Montpellier. Elle est réservée en priorité aux artistes peintres de la Ville de Montpellier et de son agglomération qui exposent au Corum.

## LES ATELIERS DU MUSÉE FABRE

Devant le succès remporté à l'automne dernier par l'atelier "De ma maison à ma musée Fabre : un grand chemin à travers l'espace et le temps", la direction du musée a choisi de réitérer l'opération. A destination des enfants (7 à 12 ans), cette activité permet de découvrir le musée, les monuments du centre ville et de travailler la géographie locale. Cet atelier permet aux plus jeunes une découverte de l'urbanisme et de l'architecture. Une sensibilisation qui est accompagnée de la réalisation d'une maquette. Sous forme de stage, les enfants se retrouvent durant 7 mercredis pour aborder une étape différente à chaque séance. Les dates sont fixées aux mercredis 5, 12, 19 et 26 janvier, et les 2 et 9 février de 10h à 12h ou de 13h30 à 15h30. Tarifs : 20 € pour les enfants de Montpellier Agglomération et 40 € pour les enfants résidents hors agglomération. Renseignements 04 67 14 83 28

# Premier bilan gagnant pour Montpellier Grand Cœur

Lancée en 2002, l'opération Montpellier Grand Cœur a pour objectif la mise en œuvre d'un ambitieux programme de requalification urbaine, économique et sociale du centre-ville qui va se poursuivre jusqu'en 2010.

En quinze ans, l'agglomération a connu une croissance démographique exceptionnelle. Il fallait que Montpellier et surtout son centre ville, gardent leur rôle central, cœur d'agglomération en évitant les départs du centre vers la périphérie, que ce soit en terme d'habitat ou d'activités commerciales, artisanales ou de services. Pour endiguer la tendance naturelle à l'étalement urbain et maintenir un cœur de ville fort, attractif, dynamique et habité, seule une politique volontariste de l'équipe municipale était capable de créer les conditions permettant de recentrer les équilibres d'une manière pérenne en harmonie avec le développement environnant. C'est dans cet esprit que la Mission Grand Cœur installée au 17, boulevard du Jeu de Paume a été créée en 2002. Elle a conduit une foule de projets en concertation avec la population, notamment avec les Comités de quartiers et les associations sur un large périmètre du centre ville, englobant quelque 70 000 habitants soit près d'un tiers de la population montpelliéraine.

## OBJECTIF : REDYNAMISER LE CENTRE

Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, dressait le mois dernier un premier bilan positif de l'effort mené par la mission Grand Cœur pour atteindre des objectifs très clairs :

- le maintien d'une mixité sociale des habitants du centre,
- la valorisation du cadre de vie : création d'espaces verts, piétonnisation, propreté urbaine, campagne de ravalement des immeubles, lutte contre les tags et les incivilités en tous genres.
- la redynamisation de l'activité économique dans le centre,
- la valorisation du patrimoine historique.

## UNE ACTION SUR LES LOGEMENTS

Un large travail a été accompli avec la Sem et ACM sur le logement, mais aussi avec les investisseurs privés. Notamment en achetant des locaux dégradés ou insalubres, ensuite revendus aux organismes de logements sociaux pour qu'ils les rénovent ou construisent des logements locatifs à bas prix. Grâce à ces acquisitions, la Sem créera 160 nouveaux logements dont 60 seront à destination du locatif social. Au total 250 nouveaux logements sont en création dans le périmètre de Grand Cœur. Sans compter les opérations de réno-



La mission Grand Cœur est située au 17 boulevard du Jeu de Paume. Tél. : 04 67 55 87 70.

vation pour les propriétaires bailleurs et les locataires qui verront 350 logements locatifs et 150 logements de propriétaires-occupants à revenus modestes réhabilités.

## DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

La mission Grand Cœur a aussi une action sur le développement économique avec des aménagements urbains qui renforcent l'attractivité du centre : la requalification du boulevard du Jeu de Paume, la piétonnisation de la place Albert 1<sup>er</sup> avec la création d'un marché de plein air et de commerces dans les annexes de la chapelle Saint-Charles, le réaménagement du Plan Cabanes élaboré en concertation avec les commerçants et la population, l'aménagement de la place des Beaux-Arts et de la place Faulquier... et la mise en valeur du patrimoine local (rénovation de la Commune Clôture aux abords de la Tour de la Babotte, de l'Arc de Triomphe pour lequel la Ville s'est vue récompensée, de la synagogue du XIII<sup>e</sup> siècle de la rue de la Barralerie.

## UN CENTRE ATTRACTIF

A tout cela s'ajoute une politique d'animation forte. Le tourisme d'affaire accueille 186 000 congressistes sur le cœur de ville au Corum. Un tourisme qui constitue une manne économique pour les commerces du centre. 2005 sera aussi l'année de la Biennale d'Art contemporain chinois qui sera installée dans les locaux de l'ancienne Ecole de Pharmacie. Et des manifestations qui drainent le public nombreux sont programmées tout au long de l'année sur la place de la Comédie (marché de



Vue aérienne.



Grand Cœur englobe l'Ecusson, c'est-à-dire la ville historique, remontant au 12<sup>e</sup> siècle qui compte près de 10 000 habitants, et les faubourgs développés entre les 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles : Les Aubes, les Beaux-Arts, Boutonnet, Les Arceaux, Figuierolles, Gambetta, les gares, Antigène et Mermoz.

Noël, Comédie des Pyrénées-Orientales, Fête des Vignes de Montpellier Agglomération, Comédie du livre...

## UNE REVITALISATION COMMERCIALE

Toutes ces actions sont confortées par une politique de revitalisation commerciale et artisanale qui vise à lutter contre la vacance des locaux commerciaux du centre. La mission a été à l'initiative de la construction en dur des kiosques des fleuristes, et mène aussi une réflexion pour l'implantation de grandes enseignes, véritables locomotives économiques. Avec la Sem, dans le cadre de sa convention publique d'aménagement, la Ville a prévu l'acquisition de locaux en rez-de-chaussée, leur remise aux normes, la remise en location (6 mois à 3 ans) et leur revente aux commerçants à l'issue des baux. L'intervention de la Ville auprès des commerces du centre est tout aussi importante que le développement des nouvelles zones de la périphérie.



Projet de réaménagement de la place Albert 1<sup>er</sup>

PROPRETÉ

# Collecte des déchets ménagers : vers un service plus efficace

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les jours de collectes ont changé selon les secteurs d'habitation, pour un service mieux adapté aux besoins des Montpelliérains.

Les petits dépliant jaunes sont arrivés avant Noël dans toutes les boîtes aux lettres : voici le mode d'emploi du nouveau système de collecte des déchets mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier par l'Agglomération. Une carte permet de repérer pour chaque zone, les différents jours de ramassage des encombrants et du tri sélectif. Par ailleurs, des autocollants seront prochainement apposés sur les poubelles, précisant également ces nouveaux jours de ramassage.

**PLUS BESOIN DE TÉLÉPHONER**

Il n'est plus nécessaire de téléphoner au préalable, car le nouveau service de collecte des encombrants devient systématique, à raison d'un jour par semaine pour chaque secteur d'habitation.

Sont considérés comme "encombrants", les objets volumineux (mais pouvant être portés par deux personnes), à usage domestique et individuel, tels que le mobilier, les sommiers et matelas, les planches et objets en bois, la ferraille, les appareils électroménagers et les emballages volumineux.

Il suffit de les déposer sur le trottoir, le soir précédant la collecte, après 20 heures, en prenant soin d'éviter l'encombrement sur le trottoir et les empilements successifs, potentiellement dangereux. Sont exclus du champ des encombrants :



**La propreté est l'affaire de tous**

*"L'objectif de ces nouvelles collectes est évidemment une plus grande propreté de nos rues. Il ne peut être atteint qu'avec le concours de tous. Maintenez donc votre bac propre et correctement fermé, rentrez-le après la collecte et ne déposez pas d'encombrants en dehors des jours de collecte. Par ces gestes simples, vous contribuerez vous aussi au maintien de la propreté à Montpellier".*

Serge FLEURENCE, adjoint délégué à la Propreté

Un jour de collecte systématique des encombrants est désormais mis en place afin d'éviter ces désagrèments...

les gravats de démolition ou de travaux, les déchets végétaux, les boîtes de peinture, huile, solvants et bonbonnes de gaz, les pneus, ou encore les téléviseurs et écrans. Ceux-ci peuvent être apportés dans

l'un des 18 points Propreté DEMETER de Montpellier Agglomération.

Pour tout renseignement, un numéro vert est mis en place : 0 800 88 11 77.

**Travaux de la ligne 2 du tramway**

Trois principaux chantiers vont gêner la circulation ce mois-ci. Il s'agit du pont sur le Lez, du tunnel du Corum et du Carrefour des Alizés. Détails.

- **Carrefour des Alizés (boulevard de la Perruque / avenue Albert-Dubout)**  
Travaux d'aménagement du carrefour en préalable au recalibrage des ponts de l'avenue Albert-Dubout et de l'avenue de Maurin. A partir du lundi 3 janvier, l'accès à l'avenue de la Liberté par l'avenue Dubout est fermé à la circulation. Une déviation est mise en place.
- **Le tunnel de Sully (Corum)**  
Ce tunnel et la sortie du parking Corum par Sully sont fermés à la circulation du 5 au 30 janvier. Une déviation est mise en place par les rues du Faubourg de Nîmes, Fontaine du Pila St Gély, Proudhon, de la Cavalerie, de la poésie et du Marché aux bestiaux.
- **Pont de la Justice de Castelnaud**  
Construction du nouveau pont sur le Lez. Occupation d'une voie et circulation alternée jusqu'au 12 janvier. A partir de cette date, le pont sera complètement fermé à la circulation jusqu'à fin 2006. Déviation par l'avenue Saint-Lazare, la rue de la Reine d'Italie et l'avenue de Nîmes. Sur l'avenue de la Justice de Castelnaud, à cause de dévoiement de réseaux, la voie reste occupée par endroits.

**Autres chantiers dans la ville**

- **Rue Comté de Melgueil** : travaux préparatoires au tramway jusqu'au 1<sup>er</sup> février. Occupation partielle de la voie.
- **Boulevard de Strasbourg** : travaux préparatoires au tramway. Occupation de la voie.
- **Avenue du Colonel-Pavelet** : dévoiement de réseaux. Occupation de voie.
- **Avenue Pedro-de-Luna** : dévoiement de réseaux jusqu'en juin. Mise en sens unique de l'avenue Villeneuve d'Angoulême vers l'avenue de Maurin. Déviation par l'avenue de Maurin, la rue Saint-Cléophas pour revenir à l'avenue Villeneuve d'Angoulême.
- **Rue du Pont de Lattes** : dévoiement de réseaux jusqu'en juin. Occupation de voie.
- **Avenue de Maurin** : dévoiement de réseaux jusqu'au 17 février. Occupation de voie, circulation alternée.
- **Entre la rue Guillaume-Janvier et la rue François-Mireur** : déviation des réseaux humides côté Poste jusqu'à fin janvier.

**POPULATION**

## Le recensement 2005 va démarrer

Du 20 janvier au 26 février, Montpellier fait le compte de ses habitants selon une nouvelle méthode, mieux adaptée à l'évolution de notre société.

Avec 229 055 habitants au recensement général de la population de 1999 et une progression de plus de 8% en 9 ans, Montpellier, au même titre que les villes de plus de 10 000 habitants, fait dorénavant l'objet d'un recensement annuel. "En effet, explique Louis POUGET adjoint délégué aux opérations de recensement, la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, a modifié la méthode de recensement de la population. Il a lieu désormais chaque année, à la même période et de manière tournante, sur un échantillon d'adresses représentant 8% des logements." Cette nouvelle méthode vise à fournir des résultats réguliers, récents et de qualité sur les caractéristiques de la population de la

commune. En 2005, la collecte commencera le jeudi 20 janvier et se terminera le samedi 26 février. Pendant cette période, des agents recenseurs munis d'une carte professionnelle et tenus au secret professionnel se présenteront au domicile des personnes dont le logement est situé sur une adresse à recenser, pour leur remettre les questionnaires à remplir concernant leur logement et les personnes qui y habitent. La réponse à l'enquête de recensement est obligatoire et sa confidentialité est protégée par la loi. Les premières fiches avec les caractéristiques socio-démographiques concernant la Ville de Montpellier, paraîtront dans le courant du mois de juin 2005.

**CONCERTATION**

**ZAC "Port Marianne - Jardins de la Lironde"**

Par délibération du 31 mars 2004, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a approuvé les objectifs et les modalités de la concertation avec le public, accompagnant la procédure d'extension du périmètre de la ZAC "Port Marianne-Jardins de la Lironde". Cette extension a pour objectifs de permettre la réalisation d'un quartier à caractère mixte. Ce quartier accueillera des programmes de logements en accession à la propriété, des logements locatifs sociaux, des programmes d'activités tertiaires et des équipements publics de proximité, dans un cadre de verdure à usage public ou privé. Une concertation portant sur les dossiers de création et de réalisation de la ZAC sera organisée du lundi 3 janvier au mardi 18 janvier 2005 inclus. Un cahier sur lequel chacun pourra formuler son avis et ses observations sera mis à la disposition du public du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à la Direction aménagement et programmation (3<sup>e</sup> étage de l'hôtel de Ville). Une réunion publique de concertation se tiendra le vendredi 7 janvier à 17h à l'hôtel de Ville - Salle Urbain V.



**F. TIOZZO :**  
**"Changer d'air..."**  
 Le champion du monde français a choisi la ville pour préparer sa prochaine défense de titre.

"Je suis venu à Montpellier pour préparer ma première défense du titre WBA des mi-lourds (moins de 79 kg). Le combat contre mon challenger officiel, l'Allemand Dariusz MICHALCZEWSKI est prévu le 26 février à Hambourg. Je suis dans ma première phase de préparation, du 4 au 22 décembre, ici à Montpellier, dans les locaux de DVO, à la piscine d'Antigone. Ça me permet de changer d'air pour bien commencer cette phase très difficile. Le climat, ici, est déjà très différent de chez moi, à Lyon. L'environnement également et l'atmosphère qui se dégage de la ville me permettent de me préparer sereinement."

### A vos places...

- Handball**  
 Palais des sports René-Bougnol  
 Coupe de France  
**12 février** : M.H.B. reçoit en 16<sup>e</sup> de finale
- Football**  
 Stade de la Mosson  
 Ligue 2  
**11 janvier** : MHSC / Angers (20h)  
**21 janvier** : MHSC / Nancy (20h)  
**28 janvier** : MHSC / Niort (20h)
- Rugby**  
 Stade Sabathé  
 Top 16  
**22 janvier** : MHRC / Bourgoin (19h30)  
**5 février** : MHRC / Brive (19h30)
- Volley-ball**  
 Palais des Sports Pierre-de-Coubertin  
 Pro A  
**22 janvier** : MPT Volley / Arago Sète (20h)  
**5 février** : MPT Volley / Paris (20h)
- Roller Hockey**  
 Halle des sports Albert-Batteux  
 Nationale 2  
**15 janvier** : MPT Roller / Chambéry  
**5 février** : MPT Roller / Lyon
- Divers**  
**7 janvier** : "Vendredi Roller". Devant le Pavillon de l'Hôtel de Ville (19h)  
**4 février** : "Vendredi Roller". Devant le Pavillon de l'Hôtel de Ville (19h)

## Quelle soit anglaise, française, "américaine" ou thaï, la boxe sort peu à peu de la confidentialité.

La boxe leur va comme un gant. Au-delà du slogan qu'on imaginerait sans peine accompagner la campagne de communication d'une fédération pugilistique, la phrase résume bien un nouvel état de fait : de plus en plus de Montpelliérains, de tous âges et de tous horizons, troquent aujourd'hui ballons et raquettes contre gants, casques et coquilles. La boxe ou plutôt les boxons ont, plus que jamais, droit de cité à Montpellier. "Le phénomène est observable dans toutes les disciplines pieds/poings", confirme Jean-Louis DI MICHELE, président du comité départemental de Savate - Boxe française. Et il ne concerne pas que les garçons ! Son club, le Centre école de boxe française Lepic (CEBFL), club "civil" situé dans l'enceinte de l'EAL, compte aujourd'hui 70 femmes sur ses 200 licenciés. Même constat pour Philippe CAZALS, président de la ligue Languedoc-Roussillon et membre du comité fédéral de full-contact (anciennement "boxe américaine") : "Chez nous, le nombre de licenciés a doublé ces trois dernières années". Les raisons de cet engouement ? "Les gens viennent d'abord parce qu'on propose un sport complet. Et aussi pour apprendre des techniques de défense. La compétition, elle, motive moins de 5 % des licenciés", analyse Jean-Loup ZU YA YUNG, président du CEBFL.

### DES COMPÉTITIONS ET DU SPECTACLE...

Pour la compétition, un crochet s'impose par le Petit Bard et le Montpellier Omniboxe présidé aujourd'hui par BEKA, ancien champion de boxe française, de kick boxing et de full-contact... car, en boxe plus qu'ailleurs, des passerelles existent entre les disciplines. Dans ce club, qui vient de qualifier 11 de ses membres pour les championnats de



### La "thaï" à pleine puissance

Petite dernière des disciplines sur Montpellier, cette version asiatique de la boxe mobilise tout de même une petite centaine d'adeptes. Malgré son caractère assez violent (les coups de coude et de genoux sont autorisés), cette discipline est également accessible aux enfants.



Puissance Thaï :  
 06 13 87 73 82.

### La "savate", un pied devant...

A Montpellier, la boxe française arrive en tête des activités pugilistiques, avec environ 400 licenciés. Très esthétique et aérienne, elle se pratique en assauts (sans frapper) ou en combats (coups frappés, mais des protections sont obligatoires selon les catégories). La tenue se compose, outre les gants, d'une combinaison intégrale et de chaussures spécifiques lisses et matelassées. D'autres disciplines sont affiliées à la boxe française : la canne (à une main) ; le bâton (à deux mains) ; et la savate (coups de pieds seulement).

CEBFL. Tél. : 06 08 54 16 27. [www.cebfl.free.fr](http://www.cebfl.free.fr)  
 Montpellier Boxe française - Savate. Tél. : 06 09 54 23 30.  
 MUC / Académie de Boxe française. Tél. : 04 67 59 23 51.

### "L'anglaise" fait son show !

Nul besoin de présenter la forme la plus médiatisée de boxe, dont les plus grands champions professionnels sont de véritables stars, tout comme, d'ailleurs les amateurs, représentant leurs pays aux jeux olympiques. Quelque 150 Montpelliérains la pratiquent régulièrement.

Boxing Club Montpelliérain :  
 04 67 64 42 96.  
 Ring Athletic du Petit Bard :  
 04 67 61 93 74.



## BOXE

# Montpellier a du punch !



10 décembre : la halle Albert-Batteux accueille son premier combat de boxe.

France, la compétition revêt une importance particulière. Et le Montpellier Omnisport organise même, en février prochain, un championnat du monde de full-contact pour le Pailladin Fabrice BARRALE au palais des Sports Pierre-de-Coubertin. Le CEBFL organise, lui aussi, les demi-finales du championnat de France le 2 avril prochain. Deux événements qui devraient drainer plusieurs milliers de spectateurs. Car la boxe, au-delà du sport, c'est aussi un show.

### UNE MISSION EDUCATIVE ET SOCIALE

"L'important, c'est l'émotion, explique Jean-François BAVOIL. La boxe, c'est comme la comédie : quand le spectacle est bon, ça vous prend aux tripes, même si vous n'y connaissez rien. Or il y a vraiment un terreau favorable ici pour organiser de grands événements". En effet, le 10 décembre dernier, le nouveau président du Boxing Club Montpelliérain a réuni près de 500 personnes dans la toute nouvelle halle des sports Albert-Batteux, à la Croix d'Argent, à l'occasion d'une compétition régionale et nationale de boxe anglaise. A l'instar de ses

confrères, le jeune entrepreneur veut : "continuer d'ouvrir ce sport au plus grand nombre". Car la boxe est avant tout un sport "loisir", avec une mission sociale... "Cette dimension éducative et sociale est primordiale", reprend Philippe CAZALS. Et ça tout le monde l'a bien compris, dans le milieu, mais également au niveau des institutions".

### L'ENGAGEMENT DE LA VILLE

La Ville de Montpellier vient en effet de mettre à disposition du club Mosson Full-contact la salle Jacques-Brel aux Hauts de Massane. Le Boxing Club Montpelliérain, lui, pourra s'installer dans la salle Louis-Lachenal aux Cévennes en septembre 2005. "La Ville mène dès aujourd'hui une réflexion sur le concept "pieds/poings" qui devrait voir le jour en 2006", précise l'adjoint aux Sports Patrick VIGNAL. Quant à la halle Batteux, elle devrait à terme être aménagée et homologuée pour recevoir un millier de spectateurs. Afin d'accueillir, outre les matchs de roller-hockey et de futsal, de grands événements "boxe". Et participer ainsi à faire "sortir de l'ombre" ces disciplines déjà proposées par plusieurs Maisons pour tous.



### Le "full" met le contact

Au moins 250 Montpelliérains sont déjà adeptes de ce sport jeune, né dans les années 1970, et qui utilise à la fois des techniques de poings et de pieds. Mais les coups de pieds ne peuvent être portés qu'au dessus de la ceinture (contrairement au kick boxing). La tenue se compose d'un pantalon, de gants et de protections de pieds. Le full contact peut être pratiqué par des enfants sous forme de light-contact.

Mosson Full Contact.  
 Tél. : 04 67 03 37 49.  
 Montpellier Omniboxe.  
 Tél. : 04 67 27 35 24.  
 Montpellier Full Contact.  
 Tél. : 06 89 73 38 45.  
 Association Omnisport Figuerolles.  
 Tél. : 04 67 69 94 51.  
[www.fightandfurious.com](http://www.fightandfurious.com)

## PETITE ENFANCE

### Un nouvel accueil personnalisé mis en place le 1<sup>er</sup> janvier



La carte 1, 2, 3 accueil.

Cette nouvelle organisation des structures municipales permet d'assouplir les modalités d'accueil des enfants et d'appliquer une tarification horaire plus juste.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Ville propose dans ses structures "Petite enfance", de nouvelles modalités d'accueil. Ce service "à la carte", lié à la mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU) par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), répond mieux aux besoins des familles, en proposant un accueil personnalisé. Il va permettre également de libérer ponctuellement des places dans les crèches et haltes-garderies.

#### UN ACCUEIL "À LA CARTE"

"Grâce à ce nouveau dispositif, explique Marylise BLANC, adjointe déléguée à la Petite enfance, les établissements municipaux peuvent maintenant répondre à la fois aux exigences propres à un accueil régulier et s'adapter à une demande plus occasionnelle des familles". L'accueil régulier est ainsi planifié à l'avance avec les parents (au mois, à la semaine ou même à la journée). Mais les crèches peuvent également recevoir des enfants pour une prise en charge ponctuelle, de courte durée. Enfin, des

places sont réservées pour accueillir des enfants non-inscrits, en cas d'urgence ou de difficulté imprévue pour la famille.

#### UNE NOUVELLE TARIFICATION HORAIRE PLUS JUSTE

Les tarifs demandés aux familles sont calculés sur une base horaire et non plus forfaitaire. Ces tarifs sont dégressifs en fonction de la composition de la famille et donc proportionnels au nombre d'enfants à charge. Ils sont calculés en fonction des revenus imposables, mais également du temps d'accueil et du mode de garde choisi.



#### UN PAIEMENT SIMPLIFIÉ AVEC LA CARTE "1, 2, 3 ACCUEIL"

Pour faciliter le passage à cette nouvelle tarification horaire, la carte "1, 2, 3 accueil" vient d'être mise en place dans toutes les structures de la Ville. A l'arrivée et au départ de l'enfant, les parents passent ainsi leur carte devant un lecteur. Ce système permet désormais une meilleure gestion du temps, ainsi qu'un paiement simplifié.

#### Où inscrire son enfant ?

Vous pouvez inscrire votre enfant dès l'annonce de votre grossesse ou vous informer sur les divers modes de garde existants sur la Ville au Service Enfance, 18 avenue Frédéric Mistral au 04 67 34 70 00 ou 04 67 34 70 61. Site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr).

#### Qu'est-ce que la Prestation de Service Unique (PSU) ?

La PSU, mise en place par la CNAF, propose une nouvelle gestion du temps dans les structures d'accueil de la Petite enfance. Elle a pour but une amélioration du service aux familles dans le cadre de la prise en charge de leur jeune enfant, ainsi qu'une meilleure gestion du fonctionnement des structures. Celle-ci prévoit désormais l'établissement d'un contrat, en fonction des besoins spécifiques de chaque famille, l'assouplissement des modalités d'accueil et une amélioration des liens entre la structure d'accueil, la famille et l'école.

#### INSCRIPTIONS À LA FERME PÉDAGOGIQUE

Quelques places sont encore disponibles à la ferme pédagogique. Tous les mercredis les enfants de 6 à 11 ans sont accueillis de 8h15 à 17h15 pour des ateliers autour de 4 pôles : le jardin, les animaux, la découverte de l'environnement et le rucher. Le repas de midi est tiré du sac et le tarif est fonction des revenus des parents. Il est possible de s'inscrire pour un trimestre. Renseignements : 04 99 61 45 45

#### VISITES GUIDÉES DU PARC DE LUNARET

Les visites guidées du Parc de Lunaret auront lieu le 19 et le 26 janvier. La première permettra de découvrir le parc zoologique dès 14h. Elle débutera à 14h pour 3h de présentation des animaux par répartition géographique. Une visite pour tout connaître de la gestion du parc, de l'acquisition, du traitement des animaux, de l'enrichissement du milieu de captivité, du rôle du parc pour la sauvegarde des espèces menacées... La seconde programmée le 26 janvier sera une découverte de la réserve naturelle du Lez sur le thème : "Forêt méditerranéenne et forêt de rivière, la diversité de la réserve naturelle" : évolution, contrastes, description d'espèces et leurs utilisations. La faune des bords du Lez, l'observation de terriers et des nids, l'écoute de chants d'oiseaux sont au programme de ces 3h30 de visite. Les visites sont gratuites, mais il est impératif de s'inscrire au préalable auprès de l'antenne pédagogique du zoo au 04 99 61 45 43

## CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS

### Les enfants au cœur de la démocratie

Les nouveaux petits conseillers municipaux viennent d'être élus dans les écoles. Avec des projets plein les cartables...

Les Conseils municipaux, mis en place à Montpellier depuis 1993, permettent aux enfants de s'exprimer et de manifester leurs envies et leurs solutions pour une vie meilleure, une école plus soudée, une ville plus solidaire. Tous les ans, de nouveaux conseillers issus d'écoles différentes représentent leurs camarades auprès de la commune. Une fois élus, les petits conseillers travaillent et se réunissent deux fois par mois (hormis les vacances scolaires !).

dans l'une (les mêmes que pour des élections officielles) alors que résonnait dans la salle le célèbre "a voté !".

#### UNE SÉANCE PLÉNIÈRE POUR PRÉSENTER LES PROJETS

Les enfants prennent, en général, très au sérieux cette première expérience de la démocratie et, lundi 10 janvier, lors de l'as-

semblée générale qui se tiendra à 14h30, salle Peloutier à la Maison des Syndicats, les nouveaux élus seront officiellement présentés au Conseil Municipal adulte, en présence du Maire, Hélène MANDROUX, de leurs électeurs et de leurs enseignants. L'occasion pour eux de présenter les projets arrêtés pour l'année 2005 et de faire ainsi l'expérience de la réalité du terrain.

#### DES ÉLECTIONS PLUS VRAIES QUE NATURE

Les candidats ont fait leur campagne avec affiches, slogans..., assurant ainsi leurs jeunes électeurs de leur sérieux et de leur capacité à les représenter pour porter les projets et les faire aboutir. Lundi 29 et mardi 30 novembre, 550 électeurs-élèves de CM2 (soit 23 classes de 12 écoles de Montpellier) ont élu 71 candidats. Et ils étaient près du double à se présenter... Tout était réuni pour que les élections se déroulent dans des conditions idéales. Les bulletins de vote avec le nom de chaque candidat étaient clairement disposés sur la table à l'entrée ; plus loin, les isolements attendaient les électeurs qui terminaient leur parcours en glissant leur enveloppe



Christophe MORALES, adjoint au maire délégué à l'Enseignement présidait les opérations de vote.

#### LE SPORT, UNE TRADITION

La Ville de Montpellier organise le samedi 5 février 2005, sur la Place de l'Europe à Antigone, la manifestation "Sports et Traditions". Animations, démonstrations et initiations seront proposées par les éducateurs du service des Sports et les différents associations partenaires (pétanque, jeu de quilles, boules lyonnaises, rugby, joutes, danse occitane, capotera) de 9h30 à 11h30 pour les classes de CM1 et CM2 et de 13h à 16h30 pour tous les Montpelliérains.

**PERMIS DE CONDUIRE EUROPÉEN**

Suite à une rumeur diffusée sur Internet concernant l'obligation d'échanger son permis de conduire français contre un permis de conduire européen, le Préfet indique que ces informations sont fausses et que tous les titres délivrés, quels que soient leur format et les mentions figurant sur le premier volet, sont et resteront valables après le 31 décembre 2004.

Aucun changement de réglementation n'étant intervenu, les usagers n'ont pas à solliciter la délivrance d'un permis de conduire européen, sauf si leur permis est très détérioré.

**QUARTIERS : UNE JOURNÉE D'ACCUEIL POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES**

Une "journée multi-conseil à la création et la reprise d'entreprise" est organisée le 10 février 2005, entre 10h et 18h, dans les locaux du Centre social CAF de la Mosson, 410 avenue de Barcelone. Cette initiative, lancée par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations et réunissant de très nombreux partenaires institutionnels et privés, concerne en priorité les secteurs Mosson, Cévennes, Petit Bard / Pergola, Paul-Valéry, Val de Croze, Pas du Loup et Bagatelle. Elle s'adresse à tous les porteurs de projets et tous ceux, issus de ces secteurs de la ville, qui souhaitent se mettre à leur compte. Dans une atmosphère studieuse et conviviale, il sera possible de rencontrer une trentaine de structures d'appui à la création et à la reprise d'entreprise et de prendre des premiers contacts avec elles, de participer à des tables rondes et d'échanger avec de jeunes chefs d'entreprises. Un espace accueil personnalisé ainsi qu'un espace multimédia et documentation en libre accès seront également à la disposition du public. L'entrée est libre et gratuite. Renseignements auprès de l'AETE : 04 67 70 80 77.

# Ville et Trésor public : une convention pour avancer ensemble

**Pour améliorer encore les échanges d'informations, une convention de service comptable et financier vient d'être signée entre les deux partenaires.**

Vendredi 10 décembre, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, a signé une convention de service comptable et financier (CSCF) avec Claude REISMAN, Trésorier Payeur Général (TPG) de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon Septimanie, en présence de Jean BASSERES, Directeur Général de la Comptabilité Publique. Montpellier devenait ainsi la première ville de la région et la septième de France à signer ce type de document.

**DES PARTENAIRES DE LONGUE DATE**

La Ville de Montpellier et le Trésor public ont une longue tradition de collaboration, favorisée certainement par leur proximité géographique et la qualité des relations nouées entre les services. Grâce aux nouveaux outils informatiques mis en place en parallèle, les relations entre les deux partenaires se modernisent et deviennent plus efficaces. La convention qui vient d'être signée affirme cette collaboration et dépasse les attributions habituelles du Trésorier payeur général (lire ci-contre). Elle a été également rendue possible grâce à la remarquable situation

financière de la Ville. Sans cela, le Trésor public n'aurait sans doute pas accepté cette CSCF, véritable palette élargie de ses prestations de service.

**UNE CONVENTION QUI S'ARTICULE AUTOURS DE TROIS AXES**

En premier lieu, les échanges d'informations vont être améliorés. Grâce à HELIOS, les informations, sous forme de fichiers informatiques, vont pouvoir être échangées nettement plus rapidement, avec une grande facilité. La seconde priorité consiste en une reconfiguration des chaînes administratives de la dépense et du recouvrement. Désormais, ces contrôles s'effectueront en partenariat entre la Ville et le Trésor Public. Enfin,

- Renforcer l'efficacité et la sécurité des circuits financiers
- Faire progresser le civisme fiscal (égalité des citoyens devant l'impôt)
- Développer la qualité d'ensemble des prestations

la convention définit une amélioration de la qualité comptable. En clair, cette convention a également pour ambition d'accroître la qualité des informations comptables échangées, pour mieux éclairer les décisions des gestionnaires de la Ville : gestion de la trésorerie, inventaire du patrimoine de la Ville et réalisation en commun de l'analyse financière.

**Une modernisation synchronisée pour une meilleure coopération**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le service financier de la Ville bénéficie d'un nouveau logiciel de gestion financière qui fait évoluer le système d'informations budgétaire et comptable. Celui-ci permet, en effet, de pouvoir gérer le budget en pluriannuel et de programmer ainsi d'importantes dépenses sur plusieurs années. De son côté, la trésorerie va basculer en juillet 2005, dans la nouvelle application informatique de gestion du secteur local (HELIOS), développée nationalement par le Trésor public.

**Quel est le rôle du Trésorier Payeur Général ?**

Bien qu'il constitue un rouage essentiel de l'Etat et de son action, le Trésorier Payeur Général (TPG) est, en général, un haut fonctionnaire peu, ou mal connu. Lointain successeur des receveurs généraux pour les érudits d'histoire administrative, les TPG ont été créés par un décret impérial de 21 novembre 1865. Son statut actuel date du 1<sup>er</sup> février 1954. Pour accomplir sa mission de manager et technicien de la gestion publique et économique, Claude REISMAN, actuel Trésorier Payeur Général de la région Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, s'appuie sur 890 agents et 33 postes comptables dans l'Hérault. Véritable acteur de la décentralisation, le TPG est un interlocuteur privilégié du secteur public local pour lequel il effectue au quotidien le recouvrement des recettes publiques (comptable principal de l'Etat dans le département), le contrôle et le paiement des dépenses (à la fois payeur et caissier) et la tenue des comptes des collectivités locales et de leurs établissements publics locaux (Il est en quelque sorte banquier pour le compte de l'Etat). Il exerce également auprès du préfet une mission générale d'aide à la décision ainsi qu'un rôle de conseiller économique et financier.



Claude REISMAN, Trésorier Payeur Général de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon Septimanie, et Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, signent la convention de service comptable et financier.



Eva BECCARIA, adjointe au maire déléguée aux Finances : "Cette convention de service comptable et financier qui vient d'être signée avec le nouveau TPG affirme cette longue tradition de collaboration entre le Trésor public et la Ville de Montpellier. Elle va nous permettre de renforcer l'efficacité et la sécurité des circuits financiers".

**VOTE DU BUDGET 2005  
DE LA VILLE DE MONTPELLIER**  
POUR : 45 (majorité)  
CONTRE : 8 (opposition)

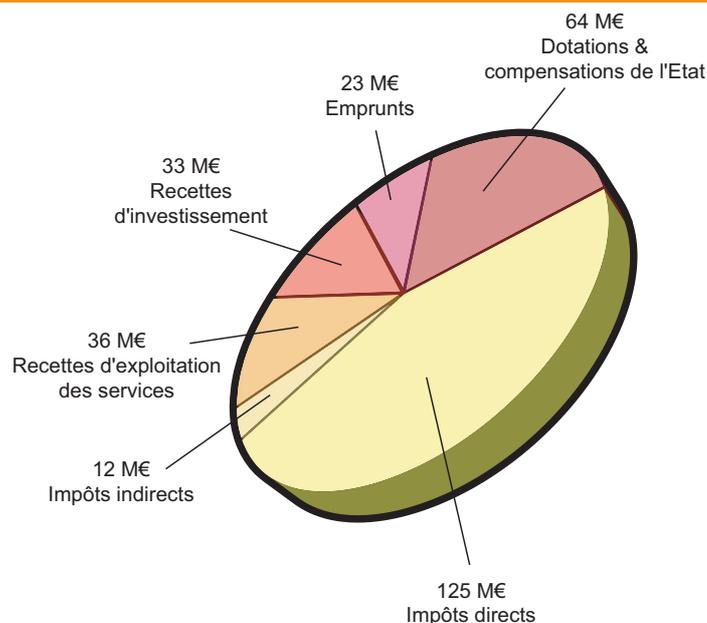
BUDGET PRIMITIF 2005

# Une gestion citoyenne au service des Montpelliérains



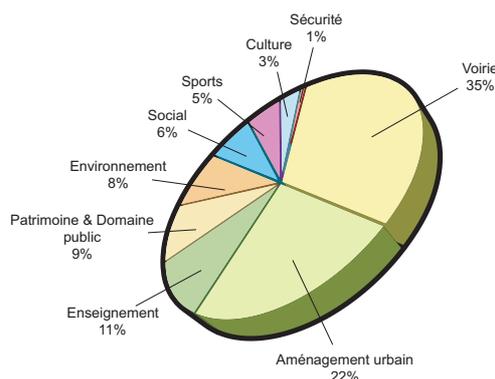
Le budget de 293 millions d'euros, qui vient d'être voté au Conseil municipal du 20 décembre, est la concrétisation des grandes orientations budgétaires et financières présentées lors du précédent Conseil municipal. La presse s'est fait l'écho de l'excellente situation financière de la Ville, la note de 16,96 sur 20 qui nous place en tête des autres villes françaises. Cette qualité de gestion n'est pas étrangère au dynamisme de notre développement. Elle permet aujourd'hui à la Ville de présenter un budget 2005 qui s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable.

## Les recettes de la Ville : 293 M€

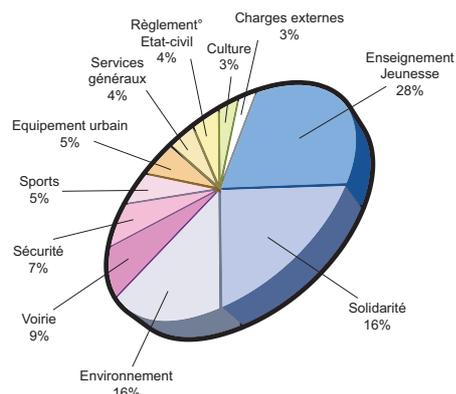


## Les dépenses programmées

L'INVESTISSEMENT DE LA VILLE : 100 M€  
Pour 100 € de dépenses d'investissement



LE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE : 193 M€  
Pour 100 € de dépenses de fonctionnement



# Une démarche de développement durable

**Le Budget primitif se doit d'accompagner la croissance démographique particulièrement dynamique de la Ville : permettre à tous les habitants de se loger et de vivre dans des quartiers bien équipés de services accessibles à tous, d'accéder aux activités de leur choix ; réaliser les équipements structurants nécessaires pour un développement durable ; et assurer une gestion citoyenne de proximité.**

## 100 M€ d'investissement

### Logement pour tous

**Création de nouveaux quartiers : 2,8 M€, dont :**

- ZAC Jardins de la Lironde - Port Marianne : 2 M€
- Nouveau Saint Roch - Centre : 0,1 M€
- ZAC des Grisettes - Croix d'Argent : 0,1 M€
- nouvelles ZAC - Port Marianne : 0,1 M€
- acquisitions - Port Marianne : 0,5 M€

**Aide au logement social : 4,2 M€, dont :**

- Grand Cœur : 1 M€
- OPAH - ANRU : 3,2 M€
- Cévennes (Petit Bard-Pergola)
- Mosson
- Centre (Nord Ecusson, Gély-Figuerolles)

### Des quartiers bien desservis en équipements publics

**Crèches : 2,5 M€, dont :**

- crèche Robin des Bois - Port Marianne : 1,5 M€
- crèche Tom Pouce Aiguolongue / Hôpitaux-Facultés : 0,2 M€
- structure "La belle journée" Croix d'Argent : 0,2 M€

**Enseignement : 10 M€, dont :**

- élémentaire Jules-Verne Centre Beaux-Arts : 0,65 M€
- maternelle Michel-de-l'hospital Lironde - Port Marianne : 0,5 M€
- élémentaire François-Mitterrand Malbosc Hôpitaux Facultés : 0,3 M€
- maternelle Marguerite-Yourcenar Hôpitaux Facultés : 0,2 M€
- élémentaire Jean-Jaurès - Port Marianne : 1,5 M€
- maternelle de Gaulle-Anthonioz Port Marianne : 0,25 M€
- maternelle Madeleine-Renaud - Mosson : 0,6 M€
- lancement de la maternelle Beethoven (Les Grisettes) - Croix d'Argent : 0,1 M€
- lancement de la Calandreta Candola Centre : 0,1 M€
- extension Louisville - Mosson : 0,2 M€
- achèvement de l'extension de l'école Jules-Simon + sanitaires Centre : 0,2 M€
- extension école James-Joyce - Mosson : 0,15 M€
- extension école Jean-Cocteau Près d'Arènes : 0,15 M€

**Restaurants scolaires : 0,8 M€, dont :**

Francis-Garnier (Centre), Marcel-Pagnol (Croix d'Argent), Charles-Dickens (Près d'Arènes), Jules-Ferry (Hôpitaux Facultés), Mère Teresa (Hôpitaux Facultés), Eugène-Pottier (Hôpitaux-Facultés), André-Boulloche (Mosson).

**Maisons pour tous : 1,7 M€, dont :**

- MPT Méline-Mercouri - Port Marianne : 0,8 M€
- MPT François-Villon - Les Cévennes : 0,2 M€
- MPT Colucci (Croix d'Argent), Albert-Camus (Croix d'Argent), Voltaire (Centre) : 0,7 M€

**Espaces verts : 4,8 M€, dont :**

- parc Malbosc - Hôpitaux Facultés : 1,5 M€
- jardins familiaux (nouvelle tranche) : 0,1 M€
- parc Marianne - Port Marianne : 0,2 M€
- parc Rimbaud - Centre : 0,15 M€
- création d'aire de jeux : 0,3 M€
- requalification des espaces verts ACM : 0,1 M€

**Halles et marchés : 1,5 M€, dont :**

- kiosques fleuristes sur l'esplanade - Centre : 0,7 M€
- halles des Quatre-saisons - Mosson : 0,25 M€

**Pistes cyclables et réseau vert : 1,6 M€, dont :**

- piste cyclable avenue de l'Europe - Mosson : 0,6 M€
- réseau vert aqueduc St-Clément : 0,3 M€

**Culture, Sports, loisirs, Sports : 5,3 M€, dont :**

- terrains de sports de Grammont - Port Marianne : 2 M€
- complexe Albert-Batteux - Croix d'Argent : 1,1 M€
- terrain grand jeu la Lironde - Port Marianne : 0,2 M€
- terrain football - Mosson : 0,7 M€
- gymnase Ostermeyer (sols et vestiaires) Les Cévennes : 0,1 M€
- PEPS, boulodrome, parcours sportifs : 0,3 M€

**Culture : 3 M€, dont :**

- aménagement de la Chapelle St-Charles - Centre : 1,2 M€
- musée de l'Histoire de la France en Algérie Centre : 0,6 M€
- aménagement des locaux pour la Biennale Mtp-Chine - Centre : 0,7 M€
- théâtre Jean-Vilar - Mosson : 0,2 M€
- acquisitions de sculptures : 0,2 M€

**Zoo - Hôpitaux Facultés : 2,8 M€, dont :**

- serre tropicale : 2 M€
- acquisition animaux : 0,1 M€
- travaux divers (sécurité incendie, clôture, chemin, abris animaux...) : 0,6 M€

### Équipements structurants

**Voirie : 24 M€, dont :**

- travaux d'accompagnement du tramway : 5 M€
- rue des Araucarias - Petit Bard / Les Cévennes : 1,2 M€
- rue Malbosc - Hôpitaux Facultés : 1,5 M€
- rue Bequerel - Port Marianne : 4 M€
- rue Arthur-Young, giratoire Agropolis Hôpitaux Facultés : 1,5 M€
- rue de Nazareth - Centre : 2,2 M€

**Places, dont :**

- place Faulquier - Centre : 1,2 M€
- plan Cabanes - Centre : 2,5 M€

**Lutte contre les inondations et gros travaux sur réseaux : 11,4 M€, dont :**

- recalibrage du Chambéry : 0,6 M€
- recalibrage du Lantissargues : 0,2 M€
- aménagement du quai du Verdanson - Centre : 0,6 M€
- avenue de Lodève - réseau pluvial - Centre : 0,4 M€

**Valorisation du patrimoine, notamment Montpellier Grand Cœur : 1,4 M€, dont :**

- le Peyrou : 0,5 M€
- la tour de la Babote : 0,2 M€
- l'hôtel Baschy du Cayla : 0,1 M€

**Nouvelle mairie - Port Marianne : 3,0 M€**

### Gestion citoyenne

- aménagement Maison de la Démocratie Centre : 0,3 M€
- Conseils de quartier : 1,5 M€
- Montpellier au quotidien : 0,4 M€
- extension du réseau de vidéo surveillance urbaine : 1,2 M€

### DES LOGEMENTS POUR TOUS

La Ville n'a pas la compétence directe dans le domaine de la construction de logements. Face aux besoins, elle a cependant la possibilité de répondre au moyen du Plan Local Urbanisme (PLU). C'est ainsi qu'elle a fixé la norme de **20 % de logement social** pour toute opération d'une certaine importance. Mais la Ville agit aussi par une série d'actions dont on retrouve la trace dans le budget :

- L'aménagement urbain, qui représente 22 % des investissements, a notamment pour rôle de rendre les terrains équipés en réseaux indispensables pour le logement. Les ZAC sont l'outil privilégié pour créer de **nouveaux quartiers** tels que **Port Marianne** et **Les Jardins de la Lironde, Malbosc** (Hôpitaux-Facultés), ou encore **Les Grisettes** (Croix d'Argent) qui représentent plusieurs milliers de logements.

- Mais l'action porte aussi sur les quartiers existants pour y rénover l'habitat : dans **Grand Cœur**, la Ville investit 1 M€ par l'intermédiaire de la SERM pour acquérir et réhabiliter des logements vacants ; **les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) Boutonnet-Beaux Arts et Gambetta-Clémenceau aident aussi les propriétaires à rénover leur logement, la Ville intervient pour compléter les subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat) ; enfin, des dossiers de renouvellement urbain ont été déposés auprès de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) pour trois quartiers : **Cévennes** (Petit Bard-Pergola), **Mosson** et **Centre** (Nord Ecusson - Gély - Figuerolles). 3 M€ sont inscrits pour des réalisations dès 2005 si l'Etat accepte de participer au financement de ces opérations. La résidentialisation des cités sera poursuivie par A.C.M. avec l'aide de la Ville.

### DES QUARTIERS BIEN DESSERVIS EN ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Crèches, écoles, Maisons pour tous, halles et marchés, espaces verts, pistes cyclables, chemins de randonnée : de nombreux équipements sont créés dans les quartiers, tandis que ceux existants sont rénovés ou améliorés. On peut citer en particulier les opérations d'investissement :

- les **crèches** Robin des Bois à Port Marianne et Tom Pouce à Aiguolongue
- les nouveaux **groupes scolaires** réalisés à Malbosc, aux Jardins de la Lironde, aux Grisettes et à Consul de Mer ; l'école élémentaire Jules-Verne aux Beaux Arts ; une demi douzaine d'autres écoles connaîtront des extensions et une dizaine de **restaurants scolaires** seront rénovés. L'effort porte aussi sur le fonctionnement des écoles : **l'accueil des enfants de deux ans** est assuré dans tous les quartiers et **l'informatisation** des écoles sera généralisée fin 2005.
- Le réseau des **Maisons pour tous** est renforcé avec la Maison Melina-Mercouri à Port Marianne et la nouvelle Maison pour tous François-Villon aux Cévennes. Les Maisons pour tous Michel-Colucci, Albert-Camus et Marie-Curie seront réaménagées ou agrandies.
- Les **grands parcs** sont développés dans les



Restauration de l'aqueduc St-Clément.

nouveaux quartiers : le Parc Marianne, le Parc Malbosq et le Parc Rimbaud qui bénéficiera d'un réaménagement.

- Les **halles et marchés** concourent à l'animation urbaine : les kiosques de fleuristes donnent un nouveau visage à l'Esplanade ; la rénovation des Halles des Quatre-saisons à la Mosson se poursuit.
- Le réseau des **pistes cyclables** sera densifié et un tronçon majeur réalisé avenue de l'Europe
- Un **réseau "vert" de promenade** sera développé en commençant par le cheminement sur l'aqueduc St Clément.

## DES MESURES SOCIALES POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN

Que ce soit par des actions directes ou par le soutien au réseau associatif, la Ville fait de la solidarité, un axe majeur de sa politique. Elle applique au maximum toutes les mesures sociales permises par la loi :

- Les réductions de **taxe d'habitation** partielles (de 88 € à 146 €) ou totales concernent plus de 34 000 ménages.
- Les **tarifs des services municipaux** sont adaptés pour ne pas être un obstacle à l'accès aux prestations. Le tarif du repas dans les restaurants scolaires, par exemple, est fixé à 3,27 €, mais il peut être réduit, selon le revenu des parents, jusqu'à 1,58 €.
- Un effort majeur est fait également en faveur du **Centre Communal d'Action Sociale** dont la subvention augmente de 21 % (10,5 M€). L'action du CCAS se déploie en particulier à destination des personnes âgées dans les résidences-foyers ou par le biais de l'aide à domicile.
- La régie des **Maisons pour tous** bénéficie aussi d'une augmentation de subventions de 9 % (4,17 M€), qui permet de prendre en compte l'intégration de nombreux emplois jeunes dans les effectifs et d'aider ces structures à assurer un rôle social majeur puisqu'elles gèrent 34 centres de loisirs et des centres de vacances.
- Des subventions attribuées à plus de **800 associations** permettent à de très nombreux Montpelliérains d'être solidaires et acteurs dans leur ville.
- Enfin, la Ville est toujours aux côtés d'ACM pour améliorer le cadre de vie des résidents. Elle subventionne notamment l'installation des portes blindées et poursuit la réhabilitation des espaces verts et des voiries des résidences.

## 10% DU BUDGET POUR LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS

Si les grands équipements de Montpellier sont gérés par la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Ville consacre tout de même presque 10 % de son budget aux sports, à la culture ou aux loisirs :

- Des **équipements sportifs** majeurs sont créés : le complexe Albert-Batteux à Garosud, où seront notamment réinstallés les locaux du MUC : des terrains de jeux avec vestiaires à Grammont ; un terrain de rugby à la Lironde ; des rénovations sur le terrain synthétique de la Mosson ; un nouveau sol au gymnase Ostermeyer, etc.
- L'**action culturelle** s'appuie résolument sur la

richesse des activités artistiques, elle veut permettre ces pratiques et les faire découvrir : la chapelle Saint-Charles rénovée deviendra ainsi la maison des Chœurs ; QuARTier Libre prendra son essor au mois d'octobre ; une place majeure est faite à l'Art Contemporain (un nouveau lot d'œuvres d'art va être commandé pour des places de la Ville et la première Biennale d'Art Contemporain Chinois attirera des amateurs du monde entier).

- Enfin, le **parc zoologique de Lunaret**, un des équipements les plus fréquentés de la Ville, va s'agrandir d'une grande serre tropicale.

## DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

La deuxième ligne de tramway sera un apport majeur pour la Ville après le succès de la première. Sa réalisation est l'occasion de réaliser ou d'adapter les infrastructures.

- Le **viaduc du Corum** est le plus spectaculaire. La circulation inter-quartiers sera améliorée par les rues **Becquerel**, **Arthur-Young**, **de Nazareth** ou **des Araucarias**. La **place Faulquier** et le **Plan Cabanes** seront rénovés.
- Les lourds **travaux sur le réseau d'eau pluviale** (11 % du budget d'investissement) accompagnent l'avancée du tramway et auront un rôle majeur dans la lutte contre les inondations (recalibrages du Chambrey et du Lantissargues, Fontaine des Putanelles, reprise du pluvial avenue de Lodève).
- Le précieux patrimoine de l'**Écusson** reçoit les soins qu'il mérite (Arc de Triomphe, Peyrou, Tour de la Babotte).
- Enfin la construction de la **nouvelle mairie** est l'occasion de structurer un nouveau quartier le long du Lez face à Port Marianne.

## 33 M€ POUR LA GESTION CITOYENNE

Pour assurer la qualité de vie et un développement harmonieux, la méthode de mise en œuvre de ces projets est déterminante.

- La **sécurité**, condition de la vie sociale, est un objectif prioritaire : le réseau des caméras de vidéosurveillance sera étendu ; la **police municipale**, réorganisée et augmentée de 20 agents, sera encore plus présente sur le terrain.
- La démocratie de proximité, mise en place depuis 3 ans, est au cœur de la gestion citoyenne. Les **Conseils de quartier**, en relation avec les adjoints de quartier, disposent d'une enveloppe budgétaire de 1 500 000 €. **Montpellier au Quotidien** répond directement aux problèmes signalés par les habitants grâce à un crédit de 400 000 €.
- Enfin, un effort substantiel est effectué, pour la maintenance et l'entretien des équipements : Chaque **adjoint au maire** dispose d'une dotation en investissement qui lui permet de répondre avec réactivité à la demande des citoyens pour des opérations d'un montant inférieur à 150 000 €.



Mise en accessibilité des lignes de bus 12 et 15.



Piste cyclable de l'avenue Louis-Ravaz / rue Jean-Bart.



Aménagement du Plan Cabanes.



Perspective du nouvel Hôtel de Ville (livraison en 2008).



Extension de l'école maternelle Ingrid-Bergman.

# Des finances solides pour un développement harmonieux

Seule une situation financière solide peut satisfaire l'ambition des projets inscrits à ce budget. L'examen des ratios financiers et de leur comparaison avec d'autres villes permet de mieux comprendre les fondements de cette situation financière exceptionnelle.

TABLEAU DE BORD FINANCIER DE LA VILLE

Ratios légaux présentés dans le budget, définis par la loi du 6 février 1992 (article 13)

	Montpellier BP 2005	Moyenne villes + 200 000 hab (CA 2003)
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	843 €	1 337 €
Produit des impositions directes par habitant	546 €	580 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 047 €	1 569 €
Dépenses d'équipement brut par habitant (investissement)	430 €	261 €
Dette par habitant	2 €	829 €
Dotation globale de fonctionnement par habitant (dotation de l'Etat)	228 €	251 €
Dépenses de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recette réelle de fonctionnement (capacité d'épargne)	80,6 €	95,60 €
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41,1 €	17,60 €
Dette / recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,64

## PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT

L'impôt, qui est la ressource principale, augmente grâce au dynamisme du développement de l'assiette fiscale sur Montpellier. Mais l'impôt par habitant reste inférieur à la moyenne nationale. Choix a été fait en 2005 de ne pas augmenter la pression fiscale. Les dépenses de fonctionnement par habitant, inférieures à la moyenne nationale, augmentent modérément en 2005 pour couvrir les nouveaux services : crèches, écoles, équipements sportifs, manifestations culturelles... Enfin, les dépenses de personnel, quant à elles, sont contenues par rapport aux dépenses totales. Néanmoins, la masse salariale progresse en fonction des recrutements et des mesures de revalorisation de la situation des agents municipaux.

## 47 M€ D'ÉPARGNE

Le solde entre recettes et dépenses de fonctionnement laisse une capacité d'épargne de 47 M€, d'autant plus importante que Montpellier a une dette réduite au maximum. La capacité d'investissement ainsi dégagée permet d'envisager un programme d'investissement ambitieux. L'investissement est donc fixé à 100 M€ en s'autorisant un emprunt limité à 23 M€. Ce niveau d'investissement permet de développer la Ville et de réaliser les équipements pour les montpelliérains, mais il est aussi un puissant soutien à l'économie locale et à la création d'emplois.

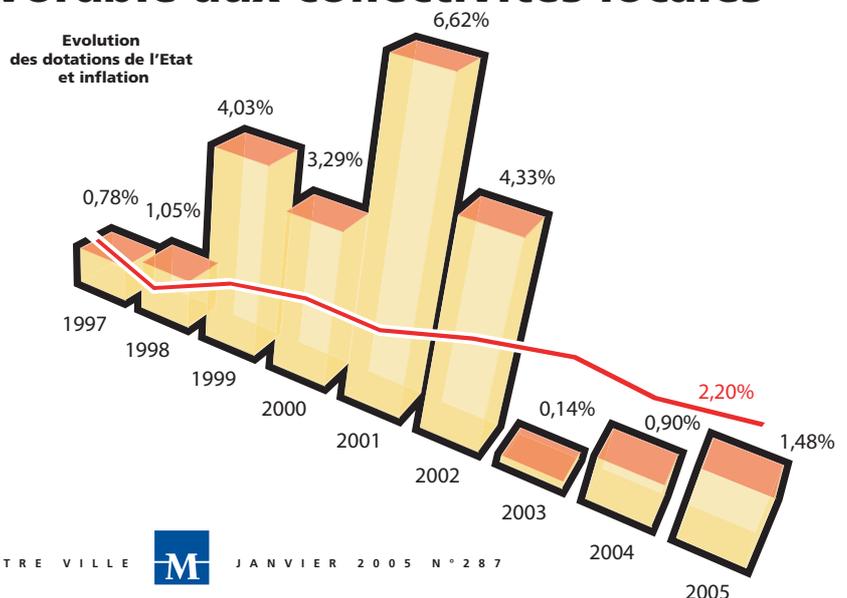
MESURES FISCALES ET SOCIALES

Le type d'abattement	Le montant de la réduction sur taxe d'habitation 2004	Les bénéficiaires	Le nombre de ménages bénéficiaires à Montpellier (en 2004)	Ce que font les autres villes (Source : Chifres 2001 - Ministère des Finances DGI)
Abattement Général à la Base	112 €	Tous les contribuables montpelliérains pour leur résidence principale Taux supérieur au droit commun : 70,1%	104 115	22,5% seulement des communes l'appliquent.
Abattement pour charge de famille (3 <sup>e</sup> rang & ... Enfants au domicile)	146 €	Seules les familles ayant 3 enfants à charge et plus Porté au pour maximum de 25% par la Ville de Montpellier	5 427	Taux droit commun 15% Déclencheur 7,2% des villes (sur moyenne) et seulement 3,2% autant que Montpellier
Abattement spécial à la Base	88 €	Les contribuables montpelliérains qui reçoivent les plus modestes prestations de retraite inférieures à 1 100 € par le 1 <sup>er</sup> janvier 2004 Porté au pour maximum de 10% par la Ville de Montpellier	29 116	Abattement facultatif, 4% des communes l'ont appliqué et parmi les 11 villes de + 200 000 habitants, seulement 3 autres que Montpellier

## Un contexte défavorable aux collectivités locales

Le budget primitif a été élaboré en dépit de perspectives pour 2005 très défavorables : non seulement le contexte économique est très dégradé, mais le gouvernement Raffarin impose de fortes contraintes sur le budget des collectivités locales. Les projets du gouvernement sur la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et le blocage de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) ont été confirmés, malgré l'opposition unanime exprimée par les maires lors du congrès des maires des grandes villes de France. Les décisions pour 2005 entraînent une progression de l'ensemble des dotations de l'Etat nettement inférieure à l'inflation : 0,8 %.

La Ville pâtit pour la 3<sup>e</sup> année consécutive de cette politique gouvernementale, alors même que les années précédentes, les dotations de Montpellier progressaient plus vite que l'inflation, grâce en particulier à la DSU qui était faite pour tenir compte des difficultés sociales.



# Quatre siècles de solidarité !

La découverte récente d'un fonds très riche de l'œuvre de la Miséricorde et du Bureau de bienfaisance permet maintenant de suivre en continu l'action caritative à Montpellier, de 1622 à nos jours.

C'est à l'occasion d'un remaniement dans les archives départementales, que Philippe SAUREL, adjoint au maire, vice-président du CCAS et conseiller général délégué aux archives départementales, a repéré le fonds archivé de l'œuvre de la Miséricorde et du Bureau de bienfaisance de Montpellier.



de la vierge de la Miséricorde" dans le but de secourir les pauvres, les malades et les prisonniers. Elles décidèrent de fabriquer tour à tour chez elles une soupe économique qui fut appelée "bouillon des pauvres". Celui-ci fut ensuite cuisiné au siège même de la Maison de la Charité, située à l'angle des rues Fournarié et Urbain V. Mais

il fallu attendre 1718 pour que leurs activités soient réglementées : "On donnera par jour, à chaque pauvre, trois bouillons, une demi-livre de viande cuite et un pain blanc d'un sol ou du riz à la place".

## L'ANCÊTRE DU CCAS

Cette découverte est particulièrement intéressante parce qu'elle nous permet de connaître la continuité de l'histoire de la pauvreté à Montpellier à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Ce fonds s'ajoute à celui déjà conservé aux archives municipales. Il se compose de documents tels que :

- la composition du bouillon des pauvres (1640),
- des plans aquarellés de la chapelle de la Miséricorde,
- le testament de la sœur Marie Caizergues qui fit don de la Maison d'enfants qui porte encore son nom.
- les registres mentionnant la fabrication des drogues et médicaments de la pharmacie de la Miséricorde,
- des livres de comptes,
- la dot et la caisse des orphelins.

Avec ces documents, c'est toute l'histoire de la charité et de la bienfaisance, qui vient compléter celle plus récente de la prévention et de la solidarité, menée par notre actuel CCAS.

## BOUILLON DES PAUVRES

Tout a débuté en 1622, pendant les guerres de Religion, quand des dames catholiques charitables se réunirent "sous la protection

## PETITES SŒURS À CORNETTES

Des médecins, chirurgiens et religieuses "à cornettes" vinrent par la suite renforcer l'action des Dames patronnesses. La Confrérie s'établit alors dans de nouveaux locaux, rue Montpelliéret, qui lui ont été légués pour établir son nouveau siège. En 1792, pendant la Révolution, une loi met cependant fin à l'existence légale des Dames de la Miséricorde et leurs biens, devenus nationaux, sont vendus. Seule la maison de la rue Montpelliéret est soustraite à la vente pour y loger les religieuses.

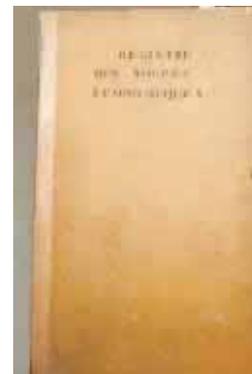
Elles étaient en effet considérées comme "irremplaçables" et on supposait à juste titre que leur "départ exciterait le plus grand mécontentement parmi le peuple et l'improbation générale de toutes les classes de la société". C'est ainsi que pour elles, le serment à la constitution civile du clergé, dont le refus entraînait partout la mort pour les religieuses, fut substitué à une promesse à Dieu de "continuer à servir les pauvres comme par le passé".



Les recettes des potions de l'apothicairerie étaient tenues secrètes...

## POTIONS ET ONGUENTS

En 1796, une loi officialise les organismes de charité et créé dans chaque commune un Bureau de bienfaisance, doté de fonds propres. Celui-ci est tout naturellement installé dans la Maison de la Miséricorde où il est resté jusqu'en 2002, avant d'être transféré dans le quartier Port Marianne. Ce Bureau de bienfaisance est en effet devenu Bureau d'aide sociale en 1963, puis Centre communal d'action sociale (CCAS) en 1983. Jusqu'en 1959, les sœurs de la Miséricorde ont poursuivi leurs œuvres en continuant à fabriquer onguents et pommades gratuitement ou sur ordonnances, dans l'apothicairerie / dispensaire qu'elles avaient aménagé, rue de la Monnaie, dans un îlot d'immeubles acquis ultérieurement. Cette pharmacie de la Miséricorde, patrimoine du CCAS, existe toujours, mais n'est plus gérée par les sœurs depuis qu'elles ont quitté Montpellier en 2001.



Le registre des soupes économiques un ouvrage qu'on aimerait bien consulter.

## À l'origine des Dispensary anglais ?

On raconte qu'en 1793, un médecin anglais en visite à Montpellier aurait été à tel point intéressé par l'organisation de l'Œuvre de la Bienfaisance, qu'il introduisit une institution semblable dans son pays dès son retour, demandant à de riches philanthropes d'établir de pareils secours. Le dispensaire qu'il fonda alors, fut le premier et le modèle de ce qu'on a vu depuis en Angleterre. Étonnant n'est-il pas ?

## A visiter : l'apothicairerie de la Miséricorde

Au n°1 de la rue de la Monnaie, la plaque de marbre sur laquelle on pouvait lire "Communauté de la Miséricorde, chapelle" a été enlevée en 2001, quand les dernières sœurs ont quitté Montpellier pour rejoindre leur maison de retraite à Quillan dans l'Aude. C'est derrière ces murs vénérables que pour préparer, conserver et distribuer les médicaments, les sœurs avaient aménagé une pharmacie qui occupait plusieurs pièces communiquant entre elles par une large baie ouverte. Le long des murs : des meubles à tiroirs munis d'étiquettes, et au dessus, des étagères à plusieurs rayons et de vitrines où sont encore placés des récipients, intacts malgré leur ancienneté, portant le nom des produits.



### Alambics, pilons, chevrettes et piluliers

Cette apothicairerie est devenue en quelque sorte un musée. Elle recèle des pièces inestimables : des mortiers de toutes tailles avec leurs pilons en bronze, des alambics en cuivre qui servaient à préparer l'eau distillée, des vieux flacons, des fioles en verre et des anciens poids. Les pots de toutes sortes, en faïence jaune ou en faïence blanche et bleue, sont de véritables œuvres d'art. Les pots droits, pots à piédouche, chevrettes et piluliers seraient de fabrication montpelliéraine datant de la période 1675 à 1725.

L'apothicairerie, également galerie de portrait, peut être visitée dans le cadre des visites guidées de l'office de tourisme.

Renseignements : 04 67 60 60 60

La thériaque, l'ancêtre de l'aspirine était fabriquée à l'apothicairerie.



Les religieuses à cornettes (Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul), fabriquaient notamment le "vin de chute", remède contre les frayeurs qui donnait, paraît-il, un fameux coup de fouet...

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20.12.04

intercommunale des charges de fonctionnement des écoles.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal de la séance publique précédente.
3. Articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
4. Aménagement de l'ancien laboratoire national de la santé. Dépôt du permis de construire et lancement des appels d'offres.
5. Enseignement - Répartition

6. Enseignement - Transfert de marchés publics de travaux pour la salle polyvalente Alain-SAVARY.

7. Enseignement - Construction du groupe scolaire Malbosc (Materielle Marguerite-Yourcenar - Élémentaire François-Mitterrand) - Désignation des titulaires de l'appel d'offres.

8. Enseignement - Fixation de l'indemnité de logement des instituteurs pour 2004.

9. Enseignement - Création du centre de Loisirs de l'école de Gaulle-Anthonioz - Convention avec l'association vacances évasion.

10. Enfance - 3<sup>e</sup> contrat Enfance - Ville / CAF 2004-2007

11. Sports - Convention Ville / Université I portant sur le palais universitaire des sports du Languedoc-Roussillon.

12. Personnel Municipal - Conditions d'exercice et modalités de paiement ou de compensation pour les astreintes.

16. Personnel Municipal Conditions de rémunération des assistantes maternelles.

14. Personnel Municipal - Modification du tableau des effectifs.

15. Projet de réorganisation de la police municipale.

16. Commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'agglomération de Montpellier - Adoption du rapport définitif pour l'exercice 2004.

17. Cotes irrécouvrables 2004.

18 à 34. Tarifs 2005 : des copies des documents administratifs, de la direction de la communication, pour le cautionnement et la location du matériel et des salles municipales, des archives municipales, des installations sportives, de la carte été jeunes,



Projet de réorganisation de la police municipale (affaire 15).

des stages petites vacances, du multi accueil dans les crèches collectives, jardins d'enfants, haltes garderies, du centre de loisir municipal Astérix, pour la fourniture de plans de données géographiques ou alphanumériques issus du système d'informations géographiques avec ou sans droit de reproduction, pour l'occupation de l'espace

urbain, du service des Espaces verts, de la ferme pour enfants du parc zoologique du Lunaret, des droits d'occupation du domaine public pour les halles et marchés, pour la communication des copies de la liste électorale, des concessions et des prestations dans les cimetières, de désinfection et dératissage.



Construction du groupe scolaire Malbosc / Hôpitaux - Facultés (affaire 7).

35. Contrat d'affermage Ville / TaM pour le parking des Arceaux.

36. Garantie de la Ville pour la rénovation et l'extension d'une crèche - Association La Gerbe.

37. Convention financière Ville/ Communauté d'Agglomération de réalisation d'ouvrages associés 2<sup>e</sup> ligne de Tram.

38. Location et maintenance de matériel d'hygiène et accessoires.

39. Acquisition de véhicules berlines utilitaires.

40. Achat de petit outillage et d'équipement de protection individuelle.

41. Budget primitif de la Ville de Montpellier pour 2005 - Budget général et budget annexe de l'eau.

42. Marché Public d'assurance de la flotte automobile.

43. Montpellier Grand Cœur - Avenant au marché de démolition et de restauration du rempart de la commune clôturée.

44. ZAC GAROSUD - Agréments de candidatures.

45. ZAC OVALIE - Voirie de desserte de l'opération.

46. ZAC PARC 2000 MONTPELLIER - Agrément de candidature SARL ROYER PARC 2000.

47. Deuxième ligne de tramway - Protocole d'accord préalable tripartite : Ville de Montpellier / Communauté d'Agglomération de Montpellier / S.A. Enclos Saint-François.

48. Révision du plan d'occupation des sols (POS) - Elaboration du plan local d'urbanisme (PLU) - Arrêt du projet - Bilan de la concertation et prise en considération de ce bilan dans le projet d'arrêté - Mise à disposition du public.

49. Acquisition de la ville pour l'aménagement d'une liaison entre la rue de la Valsière et la rue Puech Villa.

50. Foncier - Mur de soutènement rue Laurent Jussieu.

51. Foncier - Acquisition foncière en vue de l'élargissement avenue de Nîmes et de l'avenue F. Delmas.

52. Foncier - ZAC Antigone - Régularisation foncière Berges du Lez

53. Foncier - ZAC Antigone - Régularisation foncière secteur Marguerite Audoux.

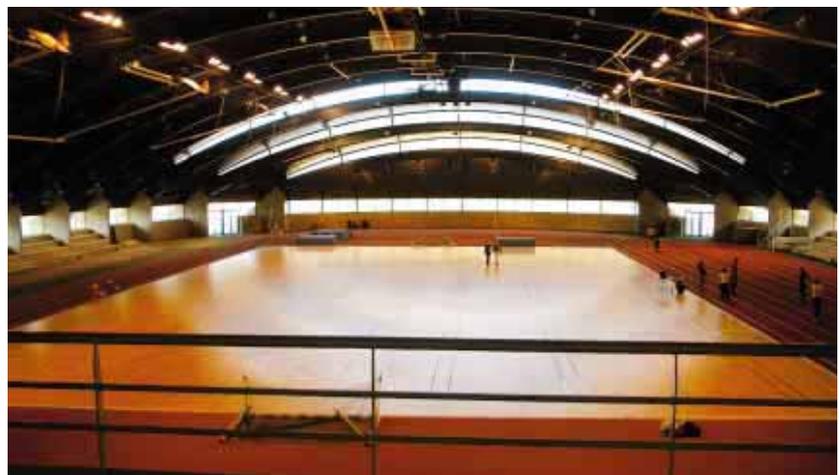
54. Foncier - Droit de préemption ZAC Garosud.

55. Télécommunications - Adhésion de la Ville à l'association des Villes pour le câble et le multimédia

56. PEGASE - Convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville à l'université Montpellier I.



La prochaine séance publique du Conseil municipal aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2005, à 18h, à la Salle des Rencontres.



Le Palais universitaire des sports (affaire 11).

57. Service des Eaux - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2003.

58. Programme de classement de voies privées dans le domaine public communal.

59. Classement de voies privées dans le domaine public - Mise en sécurité électrique du réseau d'éclairage - Autorisation de signer le marché.

60. Montpellier Grand Cœur - Assainissement pluvial du boulevard Henri IV. 61. Convention Ville de Montpellier / Coopérative d'électricité de Saint Martin de Londres pour l'enfouissement d'une ligne électrique.

62. Dénomination de voie : prolongement rue des Araucarias - Allée Françoise-SAGAN (1935 - 2004).

63. Contrôle d'accès au secteur piétonnier (extension) - Avenant n°1 au marché 4B902501 - Autorisation de signature

64. Mise à 2x2 voies de la rue Becquerel.

65. Aménagement et entretien de divers espaces verts. Autorisation de signer les marchés.

66. Entretien du patrimoine arboré autorisation de signer les marchés.

67. Modification du réseau téléphonique : kiosque fleuristes.

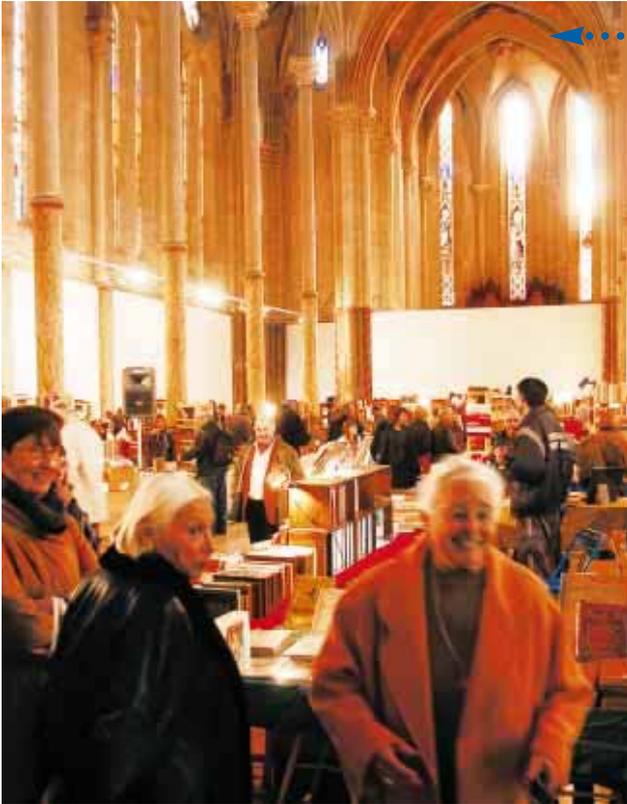
68. Désignation de l'exploitant du kiosque n°1 - Allée Paul Boulet.

67. Appel à candidatures pour l'exploitation du petit train touristique du centre ville et convention d'occupation du domaine public.



Les nouveaux kiosques des fleuristes sur l'Esplanade (affaire 67).

# MONTPELLIER



La traditionnelle Mostra des livres anciens s'est tenue les 27 et 28 novembre au carré Sainte-Anne. Pour cette dixième édition, 26 exposants ont proposé aux acheteurs des éditions parfois très rares. Belles pièces, images dorées et cartons de prestige, tout était une fois de plus réuni pour satisfaire l'amateur.



Montpellier s'est mise à l'heure écossaise du 29 novembre au 10 décembre. La Maison des Relations internationales a organisé une semaine écossaise avec l'aide de l'association France-Ecosse. Conférences et projection de films vidéo sur la découverte du pays étaient au programme, ainsi qu'une exposition à l'Espace Martin-Luther-King. Parmi les thèmes abordés : présentation de l'histoire et de la culture des pays celtes et des clans écossais.



Les Montpelliérains se sont mobilisés pour le Téléthon 2004. De multiples animations se sont concentrées sur la place de la Comédie les 3 et 4 décembre pour soutenir l'Association Française contre les myopathies. Bravo et merci à tous.



Le Sida tue toujours et il faut rester vigilant. La journée de lutte contre ce fléau le 1<sup>er</sup> décembre a permis de faire passer ce message auprès de la population à travers animations, débats et expositions. De gauche à droite : Hervé RIVIER (président de l'association ENVIE), Marylise BLANC (adjointe au maire, déléguée à la prévention du Sida), Franck MARCE (coordinateur régional de Sida Info Service), Roselyne LESQUER (coordinatrice départementale de l'Equipe Mobile d'Information et de Prévention du Sida).



Ouverture de la 20<sup>e</sup> campagne des Restos du cœur le 6 décembre. Montpellier dispose de 9 centres qui seront ouverts jusqu'en mars. Quelque 400 bénévoles montpelliérains se consacrent à cette activité.



L'école élémentaire Jules-Ferry dispose de présent d'une aire multisports depuis le 7 décembre. La cour a été également entièrement réaménagée.

# en images



Les talents de l'Age d'or s'exposent au CCAS tout le mois de décembre. Les plus jolies créations des adhérents des clubs de loisirs de la ville prouvent, une fois encore, que les seniors ont bien du talent.

Montpellier distingué ! La Ville a reçu le 9 décembre, le Prix départemental des rubans du patrimoine. Décernée par la Fédération du bâtiment, cette distinction récompense les travaux de réhabilitation effectués par la DRAC et la Ville sur l'arc de triomphe du Peyrou. Madame le maire a reçu le prix des mains de Patrick CECCOTI, président de la FFB 34, aux côtés des adjoints au maire, Michel PASSET et Gabrielle DELONCLE.



La foire aux santons, organisée au Carré Sainte-Anne le 12 décembre a réuni plusieurs centaines de figurines pour la plus grande joie des visiteurs. Venus de la région PACA, les 24 santonniers ont présenté leurs productions artisanales, à collectionner pour le plaisir.



Gros succès pour le Marché de Noël, sur la place de la Comédie. Cette 3<sup>e</sup> édition a rassemblé près de 80 artisans qui se sont répartis les 46 chalets de bois. Financé entièrement par la Ville, le marché a été réalisé avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Office de Tourisme. Un bel événement qui s'est tenu jusqu'au 24 décembre et qui a mis en évidence les particularités de la région.



Le 16 décembre, Christophe MORALES, adjoint délégué à l'Enseignement et Christian BENEZIS, conseiller général ont inauguré le terrain omnisport de l'école Jacques-Brel, totalement réaménagé.

Durant une semaine, les Pays-Bas ont été à l'honneur grâce à la Maison des Relations Internationales qui a organisé une exposition "Images des Pays-Bas" du photographe Bob Ter SCHIPHORST du 13 au 17 décembre. Le point fort a été la conférence prononcée par Jan Eric Van Den BERG, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, reçu ici par madame le Maire.



**Les Lieux de la Biennale**

• Carré Ste-Anne  
Place Ste-Anne  
Tél : 04 67 60 82 42 (ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h) - Entrée gratuite

• Iconoscope :  
rue du Courreau

• Vasistas :  
37, avenue Bouisson-Bertrand  
04 99 58 32 85  
www.vasistas.org

• Ecole des Beaux Arts de Montpellier :  
27, avenue de Nîmes  
04 99 58 82 85  
www.esbama.fr.st/

• Aperto :  
1, rue Etienne-Cardaie  
04 67 72 57 41

**Ce qu'il faut savoir**

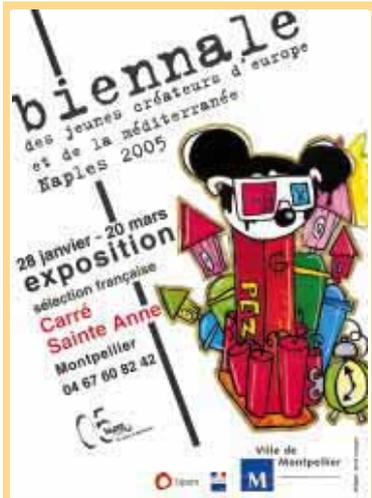
La Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée est née en 1984. A cette époque, la jeune création était considérée comme un secteur marginal dans le monde et le marché culturel. Plusieurs artistes de Barcelone, Marseille, Turin, Zagreb et Alger développaient cependant un langage et des projets communs. "Tendencias", organisé en 84 à Barcelone marque le prologue de la manifestation. L'année suivante, la capitale catalane accueille la première édition de la BJ-CEM. Les artistes de 6 pays (Italie, France, Espagne, Portugal, Grèce, Yougoslavie) se rencontrent avec quelques invités des pays balkans et arabes. Des ministères, des villes de la Méditerranée et des associations rejoignent alors le Comité International.

**Association Internationale**

L'Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée a été créée en juillet 2001 à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition. Son but est de renforcer la collaboration entre les ministères, les collectivités locales, les institutions et les associations culturelles du bassin méditerranéen. Elle regroupe à ce jour 62 membres de 19 pays différents, offrant ainsi une représentation des spécificités et des réalités locales et nationales du bassin méditerranéen.

**Les pays membres de la Biennale :**

Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Chypre, Espagne, Finlande, France, FYROM (Ex-république yougoslave de Macédoine), Grèce, Jordanie, Kosovo, Italie, Malte, Portugal, San Marino, Serbie et Monténégro, Slovénie, Turquie.



**LAUREATS 2005 (Sélection Montpellier)**

**Performance audio visuelle**  
Clément Charmet et Vincent Dorp

**Vidéo**  
Julien Crépieux

**Photo**  
Stéphane Ledroumaget

**Photo - Installation / Projection**  
Claire Manent

**Peinture**  
Christophe Matsuert

**Photo**  
Céline Martinez

**Peinture**  
Nicolas Tourre

**Danse**  
David Wanpach

**BIENNALE DES JEUNES CRÉATEURS**

**Etat des lieux de la jeune création**

La Biennale revient à Montpellier pour sa 12<sup>e</sup> édition. L'exposition de la sélection française sera présentée au Carré Ste-Anne du 28 janvier au 20 mars. Présentation par Henri TALVAT

Depuis la création de la Biennale, la Ville de Montpellier s'associe activement à cet événement. Représentée au sein du jury de la sélection nationale, la Ville organise au Carré Ste-Anne une exposition des œuvres qui prendront par la suite le chemin vers la manifestation internationale. Cette année, du 28 janvier au 20 mars, le public montpelliérain pourra donc voir les œuvres des créateurs français, juste avant leur départ pour Naples au mois de septembre. Le Carré Ste-Anne accueillera ainsi les œuvres de plus d'une vingtaine d'artistes originaires de Montpellier, Marseille et l'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

Montpellier, le programme d'exposition au Carré Ste-Anne, se prolonge désormais de plusieurs rendez-vous offerts entre l'Ecole des Beaux Arts et différents lieux consacrés à l'art contemporain, comme la Galerie Vasistas, Aperto ou Iconoscope...



**OUVRIRE LE CHAMP DES REPRÉSENTATIONS**

A l'époque actuelle, où l'ambition esthétique est mise à mal, où l'expression artistique est de plus en plus victime du conditionnement et du marketing hégémonique, il est urgent d'ouvrir le plus possible le champ des représentations. Accepter cette étrangeté qu'il peut y avoir dans ce que l'autre donne à voir, c'est aussi accepter ce qu'il y a d'étrange et d'étranger en soi. Et dès lors s'inscrire dans un désir possible d'avenir commun. Et parce qu'il revient au politique d'interroger cet "art" de vivre ensemble, de nous tolérer à travers nos singularités, nos conflits d'intérêts pour définir les horizons d'un territoire commun, il est important d'encourager - au travers de l'art contemporain notamment - l'émergence d'expressions et de questions nouvelles. Meilleurs vœux à tous nos jeunes créateurs.

**Henri TALVAT**  
Adjoint au maire, délégué à la culture et aux arts plastiques

**600 ARTISTES DU BASSIN MÉDITERRANÉEN**

La Biennale est un moment important pour les jeunes artistes à qui elle offre souvent l'opportunité d'une première exposition. La circulation, pendant plusieurs mois, de quelque 600 artistes venus de l'ensemble du bassin Méditerranéen, toutes disciplines confondues, est l'occasion de confrontations des œuvres et des expériences, mais aussi de tisser des liens d'amitié et d'échange. Pour le public, elle permet avant tout de dresser un état des lieux de la jeune création contemporaine. N'oublions pas que sur



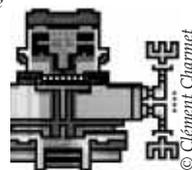
© Claire Manent



© Nicolas Tourre



© David Wanpach



© Clément Charmet



© Julien Crépieux



© Stéphane Ledroumaget



© Céline Martinez

# Georges DEZEUZE peignait l'harmonie de la nature

Georges DEZEUZE s'est éteint le mois dernier. Il avait 99 ans. La Ville de Montpellier a souhaité se joindre à sa famille pour lui rendre un dernier hommage.

Quelle vie ! George DEZEUZE aura traversé le XX<sup>e</sup> siècle. Né le 28 décembre 1905, à l'ombre d'un père surnommé l'Escoutaire (celui qui écoute), il a su s'en distinguer. Il a connu le pire et vu naître le meilleur. Dans l'euphorie des années qui suivirent la première guerre mondiale, il fut témoin et acteur à Montpellier d'une époque particulièrement brillante pour les arts. Une pléiade de talents - Germaine RICHIER, Paul GUERY, Jean MILHAU, Gabriel COUDERC, Camille DESCOSSY ou Albert DUBOUT pour ne citer qu'eux - fréquentèrent avec lui l'école des Beaux-Arts de Montpellier de 1923 à 1927. C'est en référence au "grand aîné" qu'il participe avec eux en 1937 à la création du groupe Frédéric-Bazille. La fin de la seconde guerre mondiale déclenche l'envie d'un renouveau. Le 23 novembre 1945, DEZEUZE est nommé enseignant à l'École des Beaux-Arts de Montpellier. Il aura par la suite pour élèves ceux qui deviendront des peintres de renom : Claude VIALLA, Vincent BIOULES, François ROUAN... Dans le même temps, à Sète, une bohème artistique prend forme peu à peu. Jean VILAR, Gérard PHILIPPE, Maurice CLAVEL, Georges BRASSENS sont de ceux-là. En 1957, sur la lignée du groupe Frédéric-Bazille et sous la houlette de François DESNOYER, une formation nouvelle voit le jour : le groupe Montpellier-Sète. Jean CLAPAREDE, conservateur du Musée Fabre de 1945 à 1965, soutient le mouvement

pictural en accueillant les artistes et en préparant les catalogues de leurs expositions.

## UN AMOUREUX DU LANGUEDOC

*"Qu'allez-vous peindre dans les Orient, vous n'avez donc pas de pays ?"* DEZEUZE citait souvent cette phrase de COURBET pour marquer son amour de cette terre dont il ne pouvait se séparer. Dans l'ensemble, ses paysages, qui tournent autour du Pic Saint Loup, dégagent une impression de grandeur et de silence. L'homme semble absent ou banni de ces villages, organiquement soudés à la terre. *"Le charme du Languedoc,"* écrit Georges DEZEUZE, *est de se refuser d'abord : son charme est justement de ne pas faire de charme. Pour l'aimer et jouir de lui, il faut le méditer en parcourant les garrigues ou les longues plages d'hiver, immensités qui annulent tout. Le rêve et la méditation peuvent alors s'épanouir. Le paysage atteint ici la sobriété à l'échelle de l'horizon, de la mer et du ciel.* Contournant habilement les acquis de l'impressionnisme, des nabis, des fauves et des cubistes, DEZEUZE affirme son attachement à la tradition, au beau métier et au travail sur le motif. Classique, humaniste dans l'âme, il ne se soucie guère d'être original ; il connaît la poésie des choses simples, des sentiments vrais et la richesse inépuisable d'un noble terroir. En ces temps de doute et d'interrogation, son œuvre apparaît au public d'aujourd'hui étrangement optimiste, confiante et sereine.



Autoportrait du peintre dans sa jeunesse. En 1931, Georges DEZEUZE a 25 ans.

## Georges DEZEUZE

Il naît à Montpellier en 1905 et meurt à Clapiers en 2004.

Son père, écrivain monpellierain, défenseur de la langue d'oc, est François DEZEUZE, dit l'Escoutaire (1871-1949).

Il est professeur à l'école des Beaux-Arts de Montpellier de 1945 à 1972. Son directeur et ami est alors Camille DESCOSSY, lui-même peintre.

Il commence à peindre dans son "pigeonnier", rue de l'Aiguillerie, puis continue dans son mazet de la route de Mende, pour enfin construire son atelier dans sa maison, à Clapiers.

## Témoignage

*"Georges DEZEUZE, peintre, vient de disparaître. Pour nous, Daniel et François, ses fils qui avons pris le même chemin de l'Art - ainsi que pour ses élèves, dont il faut dire ici l'émouvante fidélité - il a enseigné le dessin et la peinture avec méthode et passion. A travers ses nombreuses pochades ou compositions d'atelier, il a exalté le paysage languedocien. Avec un œil à la fois tendre et rigoureux, il a peint des natures mortes réputées et des portraits d'une grande finesse psychologique. Comme son père, l'Escoutaire, il nous a transmis un amour profond du Languedoc et de la Méditerranée. Il nous a fait partager ses goûts pour des grands artistes comme Chardin, Bazille, ou Cézanne. Très tôt, il nous a fait comprendre la beauté de notre pays, l'indépendance devant toute forme d'embrigadement, et par-dessus tout, l'heureuse liberté de l'Art."*

Daniel et François DEZEUZE.



Montpellier vers 1950, vue du mazet, route de Mende où l'Escoutaire et ses amis philosophes se réunissaient. Il devient l'atelier de Georges et un lieu de vacances pour sa famille. Il s'en sépare après la construction du C.N.R.S pour s'installer à Clapiers.

## CARNET ROSE DU ZOO POUR 2004

- ils sont nés au zoo en 2004.
- en janvier : 1 oryx,
- en février : 1 oryx,
- en mars : 2 mouflons à manchettes, 1 cerf cochon, 1 maki catta, 1 lémur de Mayotte et 1 watussi,
- en avril : 2 lémons de Mayotte, 7 mouflons de Corse, 2 lémons catta et 1 antilope cervicapre,
- en mai : 2 mouflons de Corse, 1 oryx et 3 lémons roux,
- en juin : 1 guanaco, 2 cerfs d'Europe, 5 nandous et 1 lémur macaco,
- en juillet : 3 nandous et 2 cerfs cochons,
- en août : 1 cerf axis et 1 guanaco,
- en septembre : 1 cerf axis et 2 loutrons,
- en octobre : 1 cerf d'Europe et 1 bison.

## LES SOIRÉES SURPRISES DE SAINT-RAVY

La danse, la musique, la création de jardin zen et le pictural se donnent rendez-vous pour les prochaines soirées surprises de la salle Saint-Ravy sous le titre de "Kami". Elles se dérouleront du 14 au 22 janvier à 19h30 à l'exception de mardi 18 janvier. Luc MAUBON, chorégraphe animera de sa gestuelle le jardin zen, créé par Enzo, le "maître jardiniste", sur une musique actuelle de Gilles DALBIS (percussions). Cette mise en scène chorégraphique, sur le thème de la nature viendra à point nommé couronner les tableaux de Heini DELAFONT. Soirées surprises "Kami" tous les soirs du 14 au 22 janvier de 19h30 à 20h sauf le 18 janvier où la galerie sera fermée toute la journée.

Galerie St-Ravy  
Tél. : 04 67 60 61 66 (galerie)  
04 67 40 71 50 (DAC)  
Entrée libre  
Ouvert tous les jours sauf le lundi de 13h à 19h

## CARTES DE VŒUX VIRTUELLES DE MONTPELLIER

Une idée originale pour faire partager les charmes de Montpellier à vos amis et leur souhaiter vos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Le site de la Ville propose quatre grands thèmes déclinés sur de nombreuses cartes postales de fontaines, d'espaces verts, du parc zoologique et Montpellier, visite de nuit. A envoyer depuis le site de la ville dans la rubrique découverte : <http://www.ville-montpellier.fr>

# agenda

## Théâtre des Treize Vents

"Oh les beaux jours" de Samuel BECKETT, mis en scène par Arthur NAUZYCIEL.  
Du 11 au 15 janvier. Mardi, vendredi et samedi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h.  
04 67 60 05 45.

## Théâtre Jean-Vilar

Exposition. Du 13 janvier au 29 janvier, Nicolas GAL présente "Kub", peintures autour de la symbolique du cube. Exposition accessible les soirs de spectacle.

"Le Bal des âmes mortes", extraits de l'œuvre de Nikolai GOGOL, par la compagnie La chèvre à cinq pattes, suivi de la "Sortie d'un théâtre".

Judi 13 et vendredi 14 janvier à 21h, samedi 15 à 19h.

"Monsieur Chouffleuri restera chez lui le..." "pian'opéra" de Jacques OFFENBACH.

Vendredi 28 à 21h et samedi 29 à 19h.

"Les Pantagruéliques", d'après François RABELAIS. Création de la Cie Flash Marionnettes, à partir de 14 ans.

Samedi 5 février à 19h et dimanche 6 à 17h.

Renseignements : 04 67 40 41 39.



## Sax'aphone

Samedi 22 janvier 2004, CONTINUUM invite

Elise CARON (voix), Thomas DEPOURQUERY (sax), Patrice HERAL (bat). (www.assocontinuum.com)

Le Sax'aphone, restaurant café-concert, 24 rue Ernest-Michel : 04 67 58 80 90. www.sax-aphone.com. Concerts à 21h45.

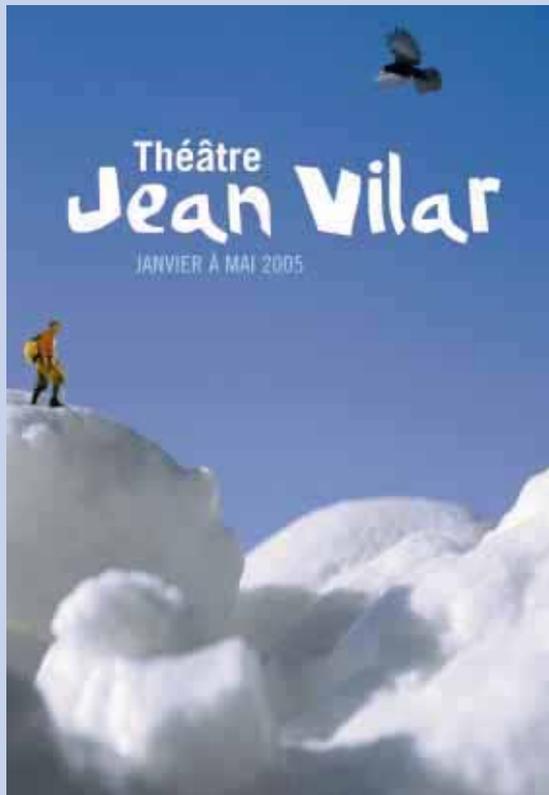
## Théâtre de l'Université Paul-Valéry

Le jeune groupe constitué d'élèves en troisième année du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique présente deux spectacles à partir de deux textes d'Heiner MÜLLER : Quartett, le mardi 18 janvier à 19h et Mauser, jeudi 20 à 19h. L'ensemble de violoncelles quant à lui, dont les membres sont issus de l'orchestre National de Montpellier, propose un programme varié où des œuvres classiques côtoient des ragtimes, tangos, chants andalous et toutes ces musiques qui s'accrochent avec bonheur de la voix chaleureuse du violoncelle.

Lundi 31 janvier à 19h. Tous ces spectacles sont à entrée libre. Réservation fortement conseillée au 04 67 14 55 98. Entrée directe par l'avenue du Val de Montferand. Entrée du Théâtre par le campus, bâtiment H.

## Théâtre Gérard-Philippe

Une énergie exubérante, une folie séduisante, un univers absurde et poétique, des textes légers et décalés, le tout dans un tourbillon musical et théâtral ; voici Miglitt', pure chanson française. Les 13, 14 et 15 janvier à 21h. Infos : 04 67 92 16 72.



## Rêver... encore

On en a rêvé de l'an 2000, de ses voyages interplanétaires, ses autos volantes, ses robots à tout faire, ses inventions qui allaient résoudre les problèmes de pollution, de guerre, de misère et d'inégalité. Force est de constater qu'en 2005, l'homme se pose toujours les mêmes questions et éprouve les mêmes besoins de survie, d'amour et d'idéal. L'enfant d'aujourd'hui, lui aussi, s'invente un monde futur, répondant à ses rêves d'utopie et ses angoisses existentielles. Avec le vide spatial en toile de fond, cette histoire narre la rencontre de deux humains étrangers l'un à l'autre, qui vont devoir apprendre la tolérance, pour survivre. "Les Naufragés de l'espace" a été réalisé dans le cadre d'une résidence de création au sein du Collège de Montmaud.

A partir de 8 ans, mercredi 19 à 15h et Jeudi 20 à 19h.  
Théâtre Jean-Vilar, 155 rue de Bologne. 04 67 40 41 39.  
Site : www.ville-montpellier.fr/theatrejeanvilar

## Corum des peintres

### Et de 12 !

2005 commence en beauté. La peinture à Montpellier est cette année encore mise en valeur et accessible à un large public (l'entrée est libre). La Ville, en partenariat avec Enjoy Montpellier, organise depuis douze ans cette manifestation qui présente le travail des artistes peintres. Ils seront 140 cette année, de Montpellier et de son Agglomération.

Au Corum, les 15, 16 et 17 janvier.



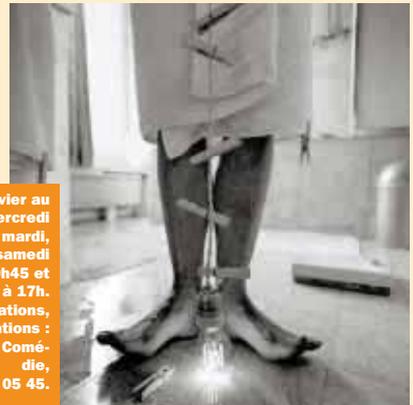
## Théâtre des Treize vents

### Monsieur de Pourceaugnac

En ce début d'année, rappelons que le centre dramatique national a souhaité endosser pour la saison le rôle de la "Servante", cette ampoule nue que laisse briller sur scène, à l'issue d'un spectacle le dernier à quitter les lieux, afin d'éviter les obstacles qui jonchent les planches... Pour éviter à notre tour de nous entraver dans les maux de notre époque, le théâtre de Grammont nous invite au spectacle.

Monsieur de Pourceaugnac, riche avocat de Limoges, vient à Paris afin d'épouser Julie, fille du bourgeois Oronte. Hélas, Julie est l'amante d'Eraste et ne veut pas de ce mariage. Pourceaugnac va être l'objet d'une machination machiavélique orchestrée par Oraste. Trompé, harcelé, ridiculisé, il sera renvoyé dans son Limousin natal.

"Monsieur de Pourceaugnac" de MOLIERE, mis en scène par Dag JEANNERET.



Du 26 janvier au 4 février. Mercredi et jeudi à 19h, mardi, vendredi et samedi à 20h45 et dimanche à 17h.  
Locations, réservations : Hall de l'Opéra Comédienne, 04 67 60 05 45.

## Agropolis-Museum

### Le riz c'est la vie !

Jusqu'au 30 janvier, Agropolis-Museum devient la "Cité du riz". Diverses expositions sont à découvrir :

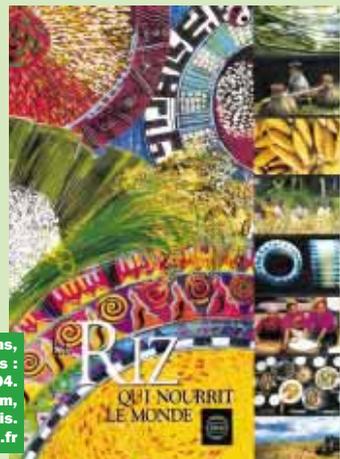
- "Le riz qui nourrit le monde" : exposition présentant la diversité des rizicultures et des modes de consommation du riz, les défis de la recherche rizicole...
- "Le riz et l'Afrique des paysages" : sélection de photographies.
- "Riz cultivé, riz culturel !" : objets du patrimoine rizicole d'Asie du Sud-Est et de l'île de Luçon (Philippines).
- "Chapeaux, les riziculteurs !" : collection de chapeaux, rapportés par les "agronomes" d'Agropolis.
- "Le Gengzhu, le livre du riz et de la soie" : vingt-trois iconographies, accompagnées de poèmes composés par l'Empereur Kangxi, déroulent "les travaux et les jours" des paysans chinois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pendant toute la durée de la manifestation, plusieurs formules de visites sont proposées : libres, guidées ou pour les groupes (sur réservation). Des animations sont également programmées les dimanches 16 et 30 janvier.

Mercredi 19 janvier de 18h à 20h, Jean-Christophe CASTELLA (Agronome IRD) présente : "Riziculture et développement durable dans une zone de montagne du Vietnam" (entrée libre).

Mercredi 26 janvier de 18h à 20h, Gérard SECOND (IRD) propose de partir à la recherche des "origines du riz depuis sa domestication jusqu'à l'heure de la génomique" (entrée libre).

Un dimanche par mois à 15h30 pour les 7-12 ans (réservation conseillée), le musée propose également des ateliers culinaires ludiques et participatifs pour apprendre à cuisiner comme un chef. Dimanche 23 janvier, Ma cuisine autour du monde, toujours dans le cadre de l'Année Internationale du Riz, emmène les enfants en Thaïlande.



Inscriptions, renseignements : 04 67 04 75 04.  
Agropolis-Museum, 951 avenue Agropolis. www.museum.agropolis.fr



## Galerie Photo

### Echos alpins

**I**ois HECHENBLAIKNER est un photographe autrichien engagé. Tout commence pour lui, avec la découverte d'un fond de plus de 10 000 images de son pays natal, réalisées par l'ingénieur agricole Armin KNIELY dans les années 40-50. C'est parce qu'il aime cette terre où il est né qu'HECHENBLAIKNER emploie la photographie pour montrer les effets dévastateurs du tourisme de masse dans les anciennes vallées reculées du Tyrol autrichien. Avec ses échos alpins, qui sont plus qu'une simple critique ironique, il ne s'est pas fait que des amis. De nombreux directeurs d'Office du tourisme ont purement et simplement censuré son travail, interdisant l'exposition d'un passé à jamais révolu et d'un présent aux couleurs criardes. Ses photos, aujourd'hui exposées dans plusieurs galeries en Autriche et en Allemagne, lui ont valu l'International Kodak-Award. C'est la première fois que son travail est présenté à un public français.

**Galerie Photo, esplanade Charles-de-Gaulle, du 5 janvier au 28 février. Entrée libre du mardi au samedi de 13 à 19h.**



## Swing Dance Festival

### Faites chauffer les pieds !

**I**e 4<sup>e</sup> Montpellier Swing Dance Festival se déroulera du 3 au 6 février. Parce que les danses Swing sont indissociables de la musique à laquelle elles sont liées, cette année encore le festival sera destiné aux danseurs jazzophiles. Ainsi, Montpellier Swing et la Ville de Montpellier vous proposent pour la quatrième fois de la musique et de la danse, beaucoup, à la folie, passionnément !



#### Le programme

**• Jeudi 3 février**  
**"The Jives Aces" sur la place de la Comédie !**

La folie des Jives Aces pour la seconde fois sur la Comédie, deux heures de Rock'n roll, de Swing et de Boogie-woogie pour tous ceux qui aiment le vrai spectacle. Voici de la musique qui pulse !  
**Place de la Comédie, à partir de 18h (ou salle des rencontres de l'Hôtel de Ville en cas de pluie). Concert libre et Gratuit.**

**Swing à la découverte de l'Apollo Jazz Café**

Pour cette soirée d'ouverture, de découverte pour certains et de retrouvailles pour d'autres, Montpellier Swing s'associe à l'Apollo Jazz Café où vous pourrez écouter quelques sets du légendaire DADDY SWING accompagné de DJ MOMO de Montpellier, faire vos premiers Swings du week-end, boire un coup et manger un morceau dans le décors jazz de ce tout nouvel espace à la mode de Montpellier...  
**Apollo Jazz Café, à partir de 20h - Initiation à l'Apollo Swing Routine de 20h à 21h !**  
**Réservation pour le repas d'inauguration au 04 6764 64 66.**

**• Vendredi 4 février**  
**Soirée DJ Swing à la mêlée et sélectif du 3<sup>e</sup> "Montpellier Swing Jack and Jill Trophée"**

Cette première grande soirée Swing vous donnera l'occasion de vous mettre en jambe grâce à une lis-

te impressionnante de DJ venus du monde entier pour "batailler", nous faire découvrir leurs morceaux les plus délirants et animer les premiers sélectifs du 3<sup>e</sup> "Montpellier Swing Jack and Jill Trophée".  
**Mas de la Pompignane, à partir de 21h. Entrée : 10 euros.**

**• Samedi 5 février**  
**Soirée BIG BAND BOUM !, avec les 17 musiciens du Big Band du pays de l'or.**

Pour la seconde fois, Montpellier Swing invite 17 musiciens du Big Band du pays de l'or pour un concert unique. Au cours de cette soirée vous assisterez également au spectacle réalisé par les professeurs et les étudiants masterclasses de lindy-hop ainsi qu'à la grande finale du 3<sup>e</sup> "Montpellier Swing Jack and Jill Trophée". Alors, tous à vos chaussures, "spin and slide" assurés...  
**Mas de la Pompignane, à partir de 21h. Entrée : 20 euros.**

**• Dimanche 6 février**  
**After-Bouffe et Karaoke swing !**

C'est déjà un classique, les soirées mémorables des années passées nous ont donné envie de continuer. Alors réparez vos cordes vocales, l'objectif est bien évidemment d'essayer...  
**Mas de la Pompignane, à partir de 20h. Buffet-repas et soirée : 20 euros (de 20h à 22h sur inscription uniquement). Entrée sans repas (A partir de 22h) : 5 €. Informations : 04 67 22 36 83 et www.montpellerswing.com.**

## Festival Chrétien du Cinéma

### Si loin... si proches

**I**e 8<sup>e</sup> Festival Chrétien du Cinéma (et non du Cinéma Chrétien), aura lieu cette année du vendredi 28 janvier au lundi 7 février. La soirée d'ouverture aura lieu au Corum, dimanche 30 janvier à 16h30, avec la projection de "Bagdad Café" de Percy ADLON. Des films, bien sûr, mais également des débats, découvertes et rencontres seront au programme, avec la venue de J.Stéphane SAUVAIRE pour son documentaire "Carlitos Medellin", François DUPEYRON pour "Inguélézi" ou Hippolyte GIRARDOT pour "Le Tango des Rashevski".

**Renseignements au 04 67 64 14 10, programme détaillé sur le www.chretiensetcultures.free.fr, cliquer sur "Festival de Cinéma".**



**-M-** revient à Montpellier pour "représenter" son dernier album "Qui de nous deux", **jeudi 27 Janvier à 20H30 au Zénith Sud.** C'est sur scène que -M-, alias Matthieu CHÉDID, prend toute sa dimension.



#### CHEVALLIER et LASPALÈS

dans une nouvelle pièce de théâtre, écrite cette fois par leur soin. "Déviation obligatoire" à L'Opéra Comédie, **Mardi 1<sup>er</sup> février à 20H30.**

#### Le Parc du Lunaret

continue ses visites guidées : découverte du parc zoologique, **mercredi 19 janvier à 14h** ; puis de la réserve naturelle du Lez sur le thème : "Forêt méditerranéenne et forêt de rivière, la diversité de la réserve naturelle", **mercredi 26 janvier à 14h.** Les visites sont gratuites. **Inscription obligatoire au 04 99 61 45 43.**

#### La Vista

**Vendredi 4 et samedi 5 février, à 20h,** l'association Senzala présente "Les sens du Brésil" : Venez découvrir le Brésil à travers sa culture populaire artistique, et le déguster par ses spécialités culinaires. **La Vista, 42 rue Adam-de-Craponne : 04 67 58 90 90. Renseignements, Senzala : 04 67 99 38 02.**

#### Stand'Art

propose aux musiciens trois studios de répétition équipés et insonorisés. Ouvert du mardi au dimanche de 13h à minuit. **Tarifs : de 3,60 à 5 € / heure pour les adhérents (16 € / musicien) et 8 € / heure pour les autres.** Possibilité de location de micros, amplis basse et guitare. Stockage du matériel possible sur place. **Domaine Bonnier de la Mosson 110, impasse du Point du Jour. Renseignements et réservations : 04 67 40 25 53. Permanence du mardi au vendredi de 17h à 19h.**

#### Nuits du Cinéma Amateur

Organisées par l'association ZOOM, ces projections nocturnes auront lieu **jeudi 27 janvier à 22h et vendredi 28 à minuit** au Diagonal Centre. 2h à 3h de films amateurs, sélectionnés parmi une centaine de courts métrages. Les places (5 €) sont en pré-vente au Diago à partir du 15 janvier, aux heures d'ouverture.

#### Ciné-Club Jean Vigo, la saison continue

Pour recommencer l'année de bonne humeur, le ciné-club reprend **jeudi 6 janvier**, en association avec le festival international du cinéma méditerranéen, par un film d'Emir KUSTURICA : *Underground*. Les séances suivantes retrouveront le fil conducteur d'une saison jazz, avec *Shadows* de John CASSAVETES le 13 janvier, *La femme aux chimères* de Michael CURTIZ le 20 ou *Mo'better blues* de Spike LEE le 10 février. Des surprises sont prévues pour accompagner les projections. A surveiller de près...

## Orchestre national de Montpellier

### L'Arlesiana

**O**péra en trois actes, version de concert. Leopoldo MARENCO adapta pour Francesco CILEA l'arlésienne d'Alphonse DAUDET. Dès sa 1<sup>re</sup> représentation au Théâtre lyrique de Milan le 27 novembre 1897, l'opéra fut un triomphe. Plus d'un siècle plus tard, cet opéra a conservé toute sa puissance.

**Dimanche 23 janvier à 15h et mardi 25 à 20h.** (Ouverture de la location le 4 janvier).

**Concert Amadeus, dimanche 9 janvier à 10h45, salle Pasteur au Corum.**

Attention, changement de programme : **Concert symphonique, vendredi 14 janvier à 20h30 et dimanche 16 à 17h, Opéra Berlioz au Corum.**

**Renseignements : 04 67 616 616 ou 04 67 601 999.**



Je veux partager avec vous une vie citoyenne

# heureuse

engagée et respectueuse de tous les Montpelliéraines et Montpelliérains.

En cette nouvelle **année**

je souhaite mes meilleurs vœux pour **2005** à chacun d'entre vous.

**Hélène MANDROUX**  
Maire de Montpellier  
& l'Equipe Municipale



Ville de  
Montpellier



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Michel Guibal.

Rédacteur en chef : Marie-France Paulin. Rédacteurs : Françoise Dalibon, François Isambert, Serge Mafioly, Renan North, Laurence Nuel et Xavier de Raulin.

Photographes : Hugues Rubio et Ludovic Séverac. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : janvier 2005